

05:10:11 AM

Le Monde

51011

DERNIÈRE ÉDITION

5

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE - N° 12290 - 4 F

Fondateur : Hubert Beauve-Méry

Directeur : André Laurens

MERCREDI 1^{er} AOUT 1984

Le dilemme de l'OLP

Les Arabes n'espèrent pas grand-chose du résultat des élections israéliennes, mais celui-ci a encore renforcé le pessimisme de ceux d'entre eux qui souhaitent une solution négociée au Proche-Orient. Ils n'ont cessé de répéter que « le Likoud et les travaillistes sont les deux faces d'une même médaille ».

Quelle que soit la coalition gouvernementale qui sortira des difficiles pourparlers en cours, le futur premier ministre sera sans doute bien en peine de prendre des initiatives importantes quant à un règlement entre l'Etat hébreu et ses voisins.

Le comité central du Fath, principale composante de l'OLP, vient d'affirmer à Tunis que le résultat des élections exprime l'attachement profond de l'idéologie sioniste agressive dans l'opinion publique israélienne et dans l'esprit des dirigeants politiques et militaires de Tel-Aviv.

Les dirigeants de l'OLP ne roulaissent que trop les limites de l'option de la lutte armée. Dans le passé, ils l'ont souvent brandie sans aboutir à des résultats concrets. Depuis la perte de leur « mini-Etat » de Beyrouth en septembre 1982 et leur défaite à Tripoli, un an plus tard, devant leurs propres « frères dissidents armés » par Damas, les chefs palestiniens ont vu les perspectives de cette lutte se rétrécir comme une peau de chagrin. L'OLP ne s'est pas encore relevée des coups successifs qui lui ont été assésés d'abord par les Israéliens et ensuite par les Syriens, créant en son sein une dissidence qui ne fait plus beaucoup parler d'elle aujourd'hui.

Des divisions, dont les séquelles subsistent néanmoins, ont mené à une sorte d'érosion de l'attention internationale portée au problème palestinien. M. Arafat, dont l'autorité a été ébranlée, s'efforce depuis de reconstituer l'unité au sein de l'organisation palestinienne. L'entreprise n'est avérée fort ardue, puisque l'accord d'Aden que le Fath a conclu en juillet dernier avec l'Alliance démocratique, qui regroupe le FDLP de M. Hawatmeh, le FPLP de M. Habache, le Front de libération de la Palestine et le Parti communiste palestinien, n'a pas réussi à dissiper rancœurs et divergences.

Seule la perspective d'une négociation globale pourrait rendre à M. Arafat son pouvoir et son prestige passés. C'est pourquoi l'OLP vient d'approuver avec enthousiasme la relance par Moscou de sa proposition de conférence internationale sur le Proche-Orient, dite « plan Brejnev », qui prévoit notamment la reconnaissance explicite du droit d'Israël à l'existence. Jérusalem et Washington ont déjà répondu à cette offre, et M. Arafat et ses amis se trouvent une fois de plus enfermés dans leur tragique dilemme : mener une lutte armée légitime et condamnable à l'avance à l'échec, ou faire de nouvelles concessions, alors même que les résultats des élections à la Knesset montrent qu'Israël n'est guère porté à en faire.

Le Pérou face à la guérilla

Le président Belaunde charge l'armée de reprendre en main le combat contre les insurgés de Sentier lumineux

Correspondance

Lima. — Le président péruvien, M. Fernando Belaunde, vient de confier à l'armée la responsabilité de la lutte contre les guérilleros de Sentier lumineux. En 1965, au cours de son premier mandat, il avait pris une décision analogue, et les militaires étaient parvenus à « nettoyer » en quelques mois les maquis de l'époque ; mais, aujourd'hui, l'armée avoue que « la bataille sera longue et difficile parce que l'ennemi n'est pas le même ». En effet, les sendéristes ne ressemblent pas aux insurgés qui ont pris les armes un peu partout en Amérique latine après le triomphe de la révolution cubaine : leur visage, leur langage, les moyens qu'ils utilisent et les fins qu'ils poursuivent, tout les différencie.

Dans les années 60, l'expérience castriste est le point de mire de la gauche dans le continent. Avec la bénédiction des pays socialistes, les Cubains exportent leur révolution.

Ils entraînent les futurs cadres des guérillas et leur donnent une aide logistique et financière. Des résistances armées existent en Colombie, au Venezuela, au Guatemala, au Pérou, en Bolivie, en Argentine, au Brésil.

NICOLE BONNET.

(Lire la suite page 3.)

JEUX OLYMPIQUES

- Deux médailles françaises
Argent : Michel Bury (tir).
Bronze : Fabrice Colas (cyclisme).
- Natation
Fantastique relais 4 x 200 m (libre).
Trois nouveaux records du monde.

(Lire pages 8 et 9 les articles de nos envoyés spéciaux.)

Risque de crise sur le pétrole

Face à l'effondrement du marché les compagnies américaines tentent de contenir la chute des prix

Une nouvelle baisse des prix officiels du pétrole brut pourra-t-elle être évitée ? La question, désormais clairement posée, suscite dans les milieux pétroliers une très grande perplexité. En témoignage l'attentisme dans lequel le marché au jour le jour, au « spot », semble depuis peu s'être figé, après deux semaines de chute accélérée des cours. Les transactions sont réduites au strict minimum. « Tout le monde s'observe », note un courtier parisien.

Il est vrai que les signes paraissent contradictoires. L'écart de 3 dollars par baril (soit 10 %) existant désormais entre les prix réels du marché spot et les prix officiels, indique clairement que le point de rupture est proche. Pourtant, seule l'URSS a, jusqu'ici, décidé de réajuster ses tarifs, en diminuant ceux-ci de 1,5 dollar par baril. En revanche, les prix des pétroles britanniques, norvégiens, égyptiens et américains, d'ordinaire réajustés systématiquement en fonction de l'évolution du marché spot, restent inchangés.

L'Egypte a annoncé, lundi 30 juillet, qu'elle ne modifierait pas ses tarifs. La Compagnie nationale des pétroles britanniques (BNOC), qui commercialise la moitié du brut de la mer du Nord, a, elle aussi, décidé de ne pas modifier ses prix de vente officiels pour le trimestre en cours et semble déterminée à résister aux pressions importantes dont elle fait l'objet pour diminuer ses prix au quatrième trimestre, suivie, comme d'habitude, par la Norvège.

VÉRONIQUE MAURIS.

(Lire la suite page 17.)

Etats-Unis : le New Deal agricole

I. — « Un cure-dents pour casser le dos du chameau »

De notre envoyé spécial JACQUES GRALL

Washington. — Le monde agricole américain est en ébullition. On pense surtout à Washington et dans tous les grands Etats céréaliers ou laitiers à la préparation de la future loi agricole qui devra être adoptée par le Congrès en 1985, pour la récolte 1986, la loi précédente, celle de 1981, arrivant à expiration. Le projet est difficile car on envisage dans les esprits un certain flottement, qui s'explique par les résultats paradoxaux de l'actuelle politique : le coût de soutien le plus élevé jamais atteint, sans effet suffisant sur le revenu, ni sur la baisse des stocks.

Aussi la tentation est-elle plus forte que jamais de chercher ailleurs les boucs émissaires responsables de la crise des fermes américaines, chez les concurrents européens par exemple ; plus forte aussi la tentation du repli sur soi, du protectionnisme.

La visite, bien relayée par les médias, du président Mitterrand en

avril dernier fut plutôt appréciée par l'opinion publique américaine. Mais le contentieux avec la France demeure, la France qui est en Europe le principal producteur agricole. Ce contentieux, qui ne date pas d'hier puisque dès les débuts de la Communauté, celle-ci fut accusée de subventionner ses exportations, se trouve exacerbé par la chute des exportations américaines. Baisse en volume : de 163,9 millions de tonnes en 1980 à 140 millions en 1984 ; baisse en valeur aussi : de 43,8 milliards de dollars en 1981 à 34,3 milliards en 1983. Dans le même temps, la crise s'est installée.

« Les années 70 ont créé des espoirs d'une telle ampleur, explique un fonctionnaire du département de l'Agriculture, que les fermiers ont investi énormément (1). En 1981, la situation s'est inversée, et il n'y

a plus de solutions pour ceux qui sont en situation précaire. » Un autre risque que ce image : « Les rabâches se sont retournés. » Mais le plus irritant, c'est que la part relative des Etats-Unis dans le commerce agricole mondial s'est réduite (de 49 % en 1980 à 38 % en 1983) au profit de l'Argentine, de l'Australie ou du Canada, sur les pays de l'Est surtout. Effet de l'embargo, quand le président Carter avait voulu mêler morale politique et business. Pire qu'un crime, une erreur...

Pour les fermiers, l'année 1982 fut la plus terrible. En 1983, grâce au programme de paiement en nature (PIK : *payment in kind*), où l'on rémunère les agriculteurs qui acceptent un gel des terres avec des surplus, l'année, vue du côté des fermiers, ne fut pas trop mauvaise. Arrive 1984, les cours sont toujours aussi déprimés, les emblavures net

reprises, les perspectives de récolte sont dramatiquement bonnes (2). Le PIK-programme est pratiquement disparu. Il était trop coûteux. Quel sera l'effet sur les exploitations ? Les avis des spécialistes sont divergents, et il n'y a pas de chiffres sur lesquels s'appuyer. Selon les uns, les très gros producteurs et la grande masse des « double-actifs » s'en sortent comme s'en sortent ceux qui n'ont pas investi, ou qui le firent modérément.

(Lire la suite page 18.)

(1) Selon une étude de l'université du Missouri, on en passe au plan national d'un endettement de 2,5 dollars en 1972-1975 à 9,7 dollars en 1982, par dollar de revenu agricole net.
(2) Les superficies plantées en maïs s'élevaient à 32,2 millions d'hectares (+ 33 % en 1983) ; en blé à 32,1 millions d'hectares (+ 4 %) ; en soja à 27,5 millions d'hectares (+ 8 %).

Point de vue

Le vaisseau fantôme

par ANTOINE SPIRE (*)

Admirent, puisque les communistes le disent, que la rupture n'était pas décidée avant la démission de Pierre Mauroy, il faudrait alors nous expliquer le sens du rapport Popereau au comité central qui suit les élections européennes : « Ce qui est nécessaire aujourd'hui, ce n'est pas de bonnes paroles, mais la définition nette d'une politique nouvelle et des actes résolus pour y parvenir. » Tous les observateurs avaient pu noter l'infériorité de ton de l'Humanité depuis le 20 juin. Cela annonçait pour le moins un refus de vote du budget 1985. Mais pourquoi, aujourd'hui, ce nouveau retournement de la politique communiste ?

En fait, deux lignes politiques contradictoires travaillent la direction du Parti : une ligne gouvernementaliste, attachée à l'union, prenant ses distances par rapport au « bilan globalement positif » des pays socialistes, et une ligne « de lutte », hostile à la social-démocratie, pratiquant l'hagiographie du socialisme existant. Bien sûr, il serait trop simple d'identifier des individus à chacune de ces politiques. Mais il n'est pas difficile de percevoir que Charles Fiterman, Marcel Rigout,

par ANTOINE SPIRE (*) Anicet Le Pors ou Pierre Juquin étaient plutôt favorables à la participation, et que Gaston Plissonnier, Roland Leroy, André Lajoinie exaltaient avec spontanéité leurs réticences. Le secrétaire général, traditionnellement centriste, assurait un équilibre précaire qui ne le mettait pas à l'abri de têtes-à-tête spectaculaires. Récemment encore, dans un face-à-face avec M. Pons, Georges Marchais exaltait « le formidable bilan des mesures adoptées depuis la victoire de la gauche » pour déplorer, à quarante-huit heures d'intervalle, qu'on s'écartait par trop des engagements pris le 10 mai 1981.

Pour expliquer la « sortie » des communistes, on évoque bien sûr l'échec électoral du PCF le 17 juin. Ce serait le piètre résultat de la ligne participationniste, et le PCF n'aurait d'autre solution pour se renflouer que de coller à son électeur sur une ligne protestataire. C'est faire bon marché de l'inclination profonde de cet électeur : un sondage SORFES de mai

(*) Universitaire, permanent communiste de 1968 à 1978.

(Lire la suite page 6.)

Il y a toujours des esclaves affirme l'ONU

De notre correspondante

Genève. — Incroyable mais vrai : en 1984, l'esclavage subsiste dans le monde à une échelle inquiétante. Le groupe de travail de l'ONU sur l'esclavage se réunit du 30 juillet au 3 août pour étudier, sous la présidence de M. Abu Chowdhury, ancien président du Bangladesh, les faits nouveaux « relevant des pratiques esclavagistes » telles que le travail des enfants, la traite des personnes, le servage, le proxénétisme, les ventes de femmes et d'enfants. Ce groupe, composé d'experts désignés à titre personnel, devra examiner les rapports établis par les gouvernements et les institutions de la famille des Nations unies, ainsi que par des organisations non gouvernementales (ONG).

Ainsi, le rapport de la commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie et le Pacifique donne « un aperçu de la sexualité féminine » dans « les secteurs des services et du divertissement ». De son côté, l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), dans le cadre de la lutte contre le « tourisme sexuel », prévoit un amendement en ce sens au projet de charte du tourisme et de code du touriste.

Selon un rapport du Bureau international du travail (BIT), en dépit de toutes les lois promulguées en Inde, l'esclavage subsiste dans ce pays, principalement sous la forme d'une servitude pour dette, dont sont notamment victimes des populations tribales. Le gouvernement fait pourtant un effort pour supprimer ce scandale : on peut lire dans le rapport que le nombre de « travailleurs asservis, identifiés et libérés » a été passé de 121 973 le 30 juin 1981 à 157 580 le 30 juin 1983. On ignore — et pour cause — le nombre de travailleurs-esclaves indiens non identifiés, mais on sait qu'il n'y a eu jusqu'à présent que 673 condamnations d'esclavagistes, alors que 2 508 de ces derniers ont été acquittés et 177 condamnés à une simple amende.

En Mauritanie, selon la société antiesclavagiste, « les effets du décret adopté en 1979 pour abolir l'esclavage sont restés très limités ». En effet, quelque 300 000 anciens esclaves seraient encore forcés par leurs ex-maîtres à travailler en échange d'une modeste rémunération en nature.

ISABELLE VICHNIAC.

(Lire la suite page 4.)

Un printemps pour les musées de province

M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, parle d'un « printemps des musées de province ». Ces peis qu'on a toujours vus déserts dans leur graille, sortent d'une longue hibernation. Le changement qui s'annonce est venu comme un coup de soleil. Ici et là, à travers le France, les collections s'enrichissent, les installations se modernisent, les fréquentations augmentent.

Depuis 1982, M. Lang a entrepris de « rééquilibrer » la distribution des richesses dans les musées, pour répondre à la longue plainte de la province, qui trouve que Paris centralise tout, se sert d'abord, avale généralement le gâteau national des crédits.

Depuis une décennie, toutes les grandes opérations, achevées ou en cours, concernent les musées nationaux de Paris, du Centre Georges-Pompidou au Grand Louvre, en passant par le Musée d'Orsay, le Musée Picasso, l'Orangerie avec la collection de Walter Guillaume...

Il est temps de se tourner du côté des musées de province, nous

dit M. Jack Lang. L'effort accompli est sans commune mesure. Si de 1981 à 1984 les crédits de l'Etat pour le Centre Georges-Pompidou, le fonds du patrimoine et les fonds régionaux, sont passés de 25 à 125 millions de francs, pour les musées de province, le changement est encore plus spectaculaire.

« Ce qu'ils recevaient équivalait quasiment à zéro : 2 millions de francs, qui, en réalité, servaient à autre chose qu'à l'acquisition des œuvres d'art. Dans la réalité, mis à part des cas particuliers de telle ou telle collectivité locale, nos musées ne procédaient plus à aucune acquisition. En 1984, ils reçoivent 34 millions pour leurs achats d'œuvres d'art (au lieu de 2 millions), à quoi s'ajoutent les enrichissements qu'ils réalisent par donation ou par donation (paiement de droits de succession). »

Ils sont près de deux mille, les musées en France, d'importance et de taille très diverses.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 10.)

Economie

Comment susciter la croissance, sans laquelle il n'y aura pas, comme l'a rappelé M. Fabius à l'Assemblée nationale, d'amélioration nette de l'emploi ? Jean-Marcel Jeanneney déconseille fortement toute idée de relance à l'américaine, les atouts dont disposent les Etats-Unis faisant défaut à la France. Il suggère plutôt, si possible dans un cadre européen, un allègement des contraintes pesant sur l'économie. André Grjebine voudrait lier l'abaissement des prélèvements obligatoires à un mécanisme de désendettement systématique des entreprises. Quant à Danielle Tardieu-Naudet, elle souligne, à la lumière de l'affaire Creusot-Loire, la nécessité de combler le vide existant dans le droit français à propos des groupes de sociétés.

La tentation d'un déficit public accru

Il serait tragique que l'effort actuellement accompli en France pour redresser une situation économique grave soit déconsidéré, donc compromis, par la propagation d'idées énoncées actuellement ici ou là. Il est dit que la politique actuelle veut rétablir les grands équilibres par la déflation. Comment peut-on parler de déflation ? Elle impliquerait réduction de la masse monétaire et baisse des prix - ainsi qu'il advint au début des années 30, de triste mémoire, en France et ailleurs -, alors qu'il ne s'agit aujourd'hui que de limiter le gonflement, longtemps excessif, des quantités de monnaie et de ralentir la hausse des prix, en un mot de réaliser une désinflation. Lorsqu'un médecin donne des médicaments pour faire tomber la fièvre de son malade, afin que sa température revienne normale, personne ne l'accusera de vouloir provoquer une hypothermie ! On approuve la volonté de réduire les prélèvements obligatoires, mais on fustige celle de limiter conjointement le déficit public à 3 % du PNB, car on prétend qu'un accroissement de ce déficit serait préjudiciable : en augmentant la demande, il relancerait l'activité sans risquer, dit-on, d'évoquer, pour autant, d'effets inflationnistes, puisqu'il existe des capacités de production inemployées. Thèse à combien séduisante, puisqu'elle invite les gouvernants à donner plus en demandant moins. On ajoute que le déficit public actuel est trompeur et qu'il faut raisonner comme s'il y avait, au contraire, excédent, parce que, si le plein emploi était réalisé, les recettes fiscales seraient grandement accrues, et il n'y aurait plus à payer d'indemnités de chômage. Sans doute ! Mais en conclure que l'accroissement du déficit actuel serait bénéfique ne serait permis qu'autant qu'on serait assuré qu'il conduise, à brève échéance, au plein emploi.

Le déficit public accru, en encadrant un processus dramatique de dépréciation illimitée.

La dépréciation du franc sur le marché des changes accélérerait en effet l'inflation, à la fois par la hausse des prix à l'importation et par les anticipations inflationnistes induites qu'elle engendrerait. Cette inflation perturberait le fonctionnement de l'économie. Elle stimulerait certes ceux des chefs d'entreprise qui ont un tempérament de joueurs, mais paralyserait ceux qui veulent calculer sérieusement. Simultanément, la dépréciation externe du franc dégrèverait les termes de l'échange, parce que la hausse des prix à l'importation serait immédiate, alors que celle des prix à l'exportation est toujours plus ou moins différée. Et avant que la dépréciation du franc puisse avoir un effet bénéfique sur la balance commerciale, le déficit accru de cette balance accentuerait encore le libre dépréciation du franc et la hausse des prix intérieurs, de sorte que l'équilibre recherché risquerait d'être indéfiniment ajourné. Mécanisme infernal, en vérité, qu'on mettrait en marche au nom de théories économiques prétendues salvatrices !

Le modèle américain

A l'appui de ces thèses, on invoque les Etats-Unis comme un exemple à suivre. Il est bien vrai que les Etats-Unis bénéficient depuis le début de 1983 d'une forte croissance économique, alors que le déficit de l'ensemble des administrations a atteint officiellement 130 milliards en 1983, soit 4 % du PNB, et en fait un peu davantage, sans que la hausse des prix excède 5 % l'an. Et chacun sait que le cours du dollar sur le marché des changes, laissé libre de fluctuer, loin de se déprécier, s'est apprécié.

Mais vouloir pour la France une relance à l'américaine est aberrant, car les Etats-Unis ne peuvent la pratiquer que grâce à une situation unique au monde. Leurs importations et leurs exportations égales à peine 10 % de leur PNB (ce pourcentage est plus que double en France), ce qui confère à leur politique économique une large autonomie. Le taux d'autofinancement des entreprises y a toujours été beaucoup plus élevé qu'en France, ce qui réduit l'effet de concurrence entre les besoins d'emprunt des administrations et ceux des entreprises, et évite que celles-ci soient trop fortement affectées par de hauts taux d'intérêt.

Le dollar est la principale monnaie de paiement international, accepté partout dans le monde, ce qui permet aux Etats-Unis de solder à volonté, par création de dollars, le déficit extérieur de leur balance des paiements. De surcroît, il est, dans un monde troublé, le monnaie refuge par excellence, si bien qu'en dépit d'un fort déficit de la balance des paiements, son cours, au lieu de baisser, comme il serait advenu à toute autre monnaie, s'est élevé. Grâce à ce qui le libère flottant du dollar à améliorer les termes de l'échange international des Etats-Unis et contribué à réduire l'inflation.

Il est clair qu'à tous ces égards la situation de la France et des autres pays européens est inverse de celle des Etats-Unis. Ce n'est pas sans raison que ces pays, pour sortir de la crise, ont adopté des politiques rigoureuses, qui visent à limiter l'accroissement de l'endettement des entreprises et des administrations, auquel ils s'étaient trop volontiers complu depuis dix ans. Sans quoi le développement des entreprises aurait été bientôt paralysé par des charges d'intérêt indéfiniment accrues, et les prélèvements que les Etats auraient dû effectuer sur leurs ressources fiscales pour assurer le service de leurs dettes auraient, tôt ou tard, rendu impossible le financement de services et d'investissements publics nécessaires. A moins, bien sûr, que, pour alléger le poids réel des dettes, on favorise une inflation accélérée. Mais ce serait tomber de Charybde en Scylla.

Une croissance économique durablement plus forte qu'aujourd'hui est certes possible, étant données les forces productives disponibles. Elle est nécessaire pour réduire le chômage et rendre l'espoir à des populations moroses. Il faut la provoquer non par des déficits publics accrus, mais par un allègement de certaines contraintes qui entravent les initiatives, par des incitations à une modernisation accélérée des équipements productifs, par une restauration des marges d'autofinancement des entreprises et par une baisse des taux d'intérêt. Que cela soit fait simultanément par tous les Etats de la Communauté économique européenne, coordonnant leurs politiques, alors la France et l'Europe pourraient échapper au déclin et aux troubles sociaux menaçants.

La rigueur offensive

par ANDRÉ GRJEBINE (*)

La réussite du gouvernement sera avant tout fonction de sa capacité d'adapter la politique de rigueur aux exigences d'une modernisation accélérée de l'économie. A la rigueur défensive privilégiant la réduction du déficit extérieur par le freinage de la demande doit succéder une rigueur offensive qui ouvrira la voie à une reprise de la croissance sans déficit extérieur. La faiblesse de notre appareil de production condamne toute relance par la consommation à déboucher sur un déficit extérieur incontrôlable. Cette leçon de l'échec de la stratégie mise en œuvre au cours des premiers mois imprégnés toute l'action ultérieure du gouvernement Mauroy. L'assurément a permis de réduire l'inflation et le déficit extérieur, mais au prix d'une forte augmentation du chômage et d'effets pervers qui ont contrarié l'effort de modernisation : on ne saurait attendre que les entreprises investissent tout en les privant de la principale motivation pour ce faire : une demande en expansion ; le développement des secteurs de pointe dépend largement d'un soutien public que les restrictions budgétaires compromettent ; enfin le coût du chômage réduit les gains attendus de la modernisation.

La masse salariale distribuée par les secteurs en restructuration décroît, certes, mais cette réduction est partiellement compensée par l'augmentation des dépenses inhérentes au traitement social du chômage. Comme l'a souligné M. Laurent Fabius devant l'Assemblée nationale : « Toute amélioration nette de l'emploi passe par une certaine croissance. »

L'abaissement des prélèvements obligatoires pourrait servir d'ossature à cette nouvelle phase. Les résultats obtenus seront cependant fondamentalement différents, selon le mode de financement.

Ecarter l'hypothèse d'une réduction des prélèvements obligatoires sans modification des dépenses publiques. Une telle solution conduirait à une relance non sélective de l'économie et aggraverait rapidement le déficit extérieur. Une relance par l'investissement obtenu en privilégiant la réduction des prélèvements pesant sur les entreprises aurait un effet plus satisfaisant sur leur compétitivité. En revanche, le contenu en importations des investissements industriels étant plus fort que celui des biens de consommation, dans l'immédiat, la détérioration de la balance commerciale sera plus forte que dans le cas d'une relance par la consommation.

Un exemple inattendu

A première vue, la solution la plus adaptée à la politique de rigueur consisterait à réduire simultanément les impôts et les dépenses publiques. La gauche donnerait ainsi l'exemple attendu d'une réduction de l'oppression de l'Etat sur la vie économique. En réalité, une telle mesure risque d'avoir un effet récessionniste. Dans un climat déprimé, les entreprises et les ménages bénéficiaires des réductions d'impôts vont consacrer une part importante du supplément de revenu dont ils pourront disposer au remboursement de leurs dettes ou à l'épargne, plutôt qu'à un accroissement de leurs investissements. Comme l'Etat aura réduit ses dépenses, la demande domestique va régresser, rendant plus difficile encore la stratégie de modernisation. De plus, compte tenu de la gravité de l'heure, on peut se demander s'il serait judicieux pour l'Etat de res-

Pour une réglementation des groupes de sociétés

La mise en règlement judiciaire par le tribunal de commerce de Paris de Creusot-Loire, le 28 juin, a fait apparaître, une fois de plus, le vide juridique du droit français en matière de groupe de sociétés. En 1966, lors du vote de la réforme des sociétés commerciales, le législateur avait délibérément laissé de côté le phénomène des groupes. Cette absence a été diversement expliquée. Pour les uns, le sujet, trop délicat, devait donner lieu à un texte particulier. Le groupe n'est qu'un intérêt économique créé par l'ordonnance du 23 septembre 1967, semblait un instant susceptible de pallier cette absence, mais on s'aperçut très vite que le domaine d'application de cette nouvelle structure restait très limité. Pour les autres, l'omission correspondait au souci de ne pas entraver le développement du phénomène concentrationniste indispensable à l'adaptation des entreprises françaises à l'économie moderne. Dès le jour de sa promulgation, en tout cas, la loi du 24 juillet 1966 était, sur ce point, déjà dépassée. Les différentes propositions de loi déposées à la suite, et notamment les différents « projets Costé » n'ont jamais abouti. La France se trouve toujours dix-huit ans après la réforme des sociétés commerciales, en équilibre instable entre l'indépendance juridique de chaque société et la domination économique qu'exerce l'une sur les autres. Sur le plan pratique, la création d'un groupe vise en effet à maintenir pour chaque société l'autonomie patrimoniale, et donc l'indépendance juridique, tout en assurant par le biais de diverses formes de contrôle une unité économique. Ainsi, paradoxalement, la notion de « groupe de sociétés » évoque-t-elle à la fois homogénéité et autonomie, symbiose et cloisonnement, concentration et décentralisation. Sur le plan juridique, cependant, cette dualité n'apparaît qu'avec beaucoup de difficultés. En l'absence d'une législation spécifique, le principe de l'autonomie juridique des personnes morales prédomine le plus souvent et interdit aux tiers, notamment, de se prévaloir des liens de groupe. Le créancier d'une filiale ne peut, en principe, demander le remboursement de sa dette à la société mère, même si celle-ci contrôle argument la détresse. La mise en règlement judiciaire ou en liquidation des biens d'une société contrôlée n'a d'effets qu'à l'égard du patrimoine de celle-ci et ne peut que très difficilement être étendue à la société contrôlante, même si la situation de cette dernière est florissante. La notion de personnalité morale, le principe de l'unité du patrimoine et celui de la relativité des conventions se conjuguèrent pour empêcher que les créanciers d'une société puissent agir contre les autres membres du groupe.

Une protection insuffisante

Malgré la variété des remèdes que fournit notre droit positif, la protection des créanciers d'un groupe de sociétés n'est cependant assurée que d'une manière imparfaite et seulement dans des situations pathologiques. Les créanciers d'une société faisant partie d'un groupe méritent d'être protégés toutes les fois que la société avec laquelle ils ont traité ne peut faire face à sa dette : c'est le groupe qui est leur débiteur. Une telle solution ne peut aboutir que par l'intermédiaire d'un texte. C'était l'objet des propositions diverses faites, dans les années 70, par M. Couste, M. Plevin ou le groupe de prospectives juridiques appliquées. Ces propositions avaient pour effet de protéger les créanciers d'une part, en obligeant la société dominante - si les comptes annuels de la société affiliée font ressortir une perte - à opérer un « transfert compensateur en espèces égal au montant de la perte » ; d'autre part, en créant une solidarité passive légale entre les différentes sociétés du groupe. Ces solutions sont parfaitement compatibles avec le développement d'une économie moderne comme peuvent en témoigner les règles adoptées en Allemagne depuis plus de cinquante ans.

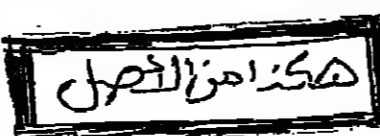
Dès 1931, en effet, les Allemands ont introduit dans leur droit des sociétés la notion de Konzern, et la réforme des sociétés commerciales de la loi du 6 septembre 1965 contient une partie importante consacrée aux groupes de sociétés. Le système de l'Aktiengesetz est fondé sur la reconnaissance de l'autorité dont jouit l'entreprise dominante ou contrôlante sur l'obligation qui lui est faite d'assumer la responsabilité de sa domination. Le texte prévoit deux types de groupes : le groupe de droit, qui se

constitue sur la base d'un statut légal, et le groupe de fait, qui est constitué d'une manière informelle soit du fait d'une participation majoritaire ou d'un état de dépendance, soit en raison d'une direction unique. Tout contrôle exercé par une entreprise sur une autre dans le cadre d'un groupe de droit ou de fait, oblige l'entreprise dominante à garantir à l'entreprise dominée, à ses actionnaires, à ses créanciers, une juste compensation des dommages pouvant provenir du contrôle. Dans le but d'inciter les sociétés à se regrouper sur la base du groupe de droit, la législation allemande a instauré un régime plus sévère pour les sociétés faisant partie d'un groupe de fait. Pour ce dernier, en plus des mesures d'information beaucoup plus importantes que celles que connaît aujourd'hui le droit français, la loi allemande prévoit que la société dominante est tenue de compenser acte par acte les effets préjudiciables du contrôle, ainsi que des mesures de sanction très graves à l'encontre du groupe de sociétés dominé si ses dirigeants en cas de non-compensation. La compensation, qui doit rétablir l'équilibre antérieur à l'acte préjudiciable, peut s'effectuer sous forme de dommages et intérêts ou sous toutes autres formes : crédits, marchés ou avantages économiques. Dans le groupe de droit, la protection des créanciers est assurée d'une manière générale soit par la prise en charge des pertes de la société dominée par la société dominante, soit par un système de solidarité passive. Mais, dès 1966, dans les années qui ont suivi le législateur français avait, au nom d'une politique économique moderne et réaliste, adopté une réglementation des groupes de sociétés, le dépôt de bilan de la société Creusot-Loire, filiale du groupe Enxap-Schneider, ne se présenterait pas dans les mêmes termes. Avant même le dépôt de bilan, le groupe aurait été amené à répondre des dettes de sa filiale, et la liquidation éventuelle de cette dernière resterait une affaire interne au groupe. Aujourd'hui, en l'absence d'une telle réglementation, les créanciers de la filiale en règlement judiciaire ne peuvent attendre qu'une hypothétique intervention de l'Etat ou l'issue incertaine d'un procès dédicat contre les autres sociétés du groupe, et l'absence de solidarité passive légale entre la société mère Schneider SA.

Il est donc urgent de repenser le problème de l'existence légale des groupes de sociétés. Il est indispensable de reconnaître à la fois la légitimité du contrôle et d'en tirer les conséquences juridiques quant à la protection des salariés, des créanciers et des actionnaires minoritaires. Le phénomène économique des groupes de sociétés est plus que jamais une réalité. Le droit ne peut l'ignorer plus longtemps.

(*) Docteur en droit, avocat à la cour de Paris, auteur d'une thèse sur les créanciers du groupe de sociétés, Aix-Marseille III, 1973.

Le Monde
5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4287-23 PARIS - Tél. MONDIPAR 696872 F
Tél. : 248-72-23
PRIX DE VENTE A L'ETRANGER
Abdjet, 3 DA ; Alger, 420 dr. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 170 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 \$; Cote d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 170 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.U., 1 \$; G.-B., 66 p. ; Grèce, 65 dr. ; France, 66 p. ; Italie, 1 600 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,200 DL ; Luxembourg, 28 fr. ; Belgique, 60 fr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,20 S. ; Yougoslavie, 110 mt.
Edité par le S.A.R.L. Le Monde
Gérant : André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beauvillier (1944-1968) Jacques Faivre (1969-1982)
Imprimé en France par S.A. Le Monde, 1, rue de la Harpe, PARIS-12^e
Reproduction interdite de tous articles sans accord avec l'administration
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437 ISSN : 0395 - 2057
ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois
FRANCE
341 F 683 F 859 F 1086 F
Tous pays étrangers
PAR VOIE NORMALE
661 F 1245 F 1819 F 2260 F
ETRANGER
(Les abonnements sont payés en avance)
L. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS
381 F 683 F 979 F 1246 F
IL - SUISSE, TUNISIE
454 F 836 F 1197 F 1530 F
Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (très vite) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez ouvrir l'abonnement de régler tous les sous-propos en espèces d'imprimerie.



AMÉRIQUES

Etats-Unis

Le rapport du Congrès sur les faiblesses de l'armée américaine fait l'objet d'une vive controverse

Washington. - Les Etats-Unis sont-ils en mesure de mener une guerre conventionnelle sur plusieurs fronts à la fois et pendant combien de temps ? A cette question posée dans un rapport préparé par la sous-commission des crédits de la Chambre, présidée par le représentant Adabbo, les enquêteurs parlementaires donnent une réponse préoccupante. L'armée, disent-ils, ne pourrait se battre à la fois en Europe, au Proche-Orient et dans le Pacifique. Et cela parce que le Pentagone n'a pas élaboré des plans pour faire face à de multiples situations d'urgence.

Correspondance

bué une part disproportionnée des crédits aux armes stratégiques nucléaires (missiles MX, bombardiers B 1, missiles sous-marins Trident). Enfin, ils regrettent que le président Reagan ait allongé la liste des pays (Liban, Amérique centrale) où la défense des « intérêts vitaux » des Etats-Unis justifie une protection militaire américaine. « Nous avons augmenté nos engagements à un rythme plus rapide que celui auquel nous avons accrus nos capacités », a dit le sénateur démocrate Nunn, pour qui l'objectif poursuivi par M. Weinberger, celui d'un appareil militaire en mesure de réagir sur tous les fronts, n'est pas réaliste.

D'avantage de volontaires

Au cours de sa dernière conférence de presse, cependant, le secrétaire à la défense a répété que les Etats-Unis devaient être préparés pour des conflits dans le monde entier, parce qu'ils ne peuvent choisir leurs champs de bataille et qu'ils doivent tout faire pour décourager des interventions soviétiques. Enfin, M. Weinberger estime que les Américains et les autres pays ne doivent pas avoir une fausse impression sur la capacité des forces armées américaines et sur leur état de préparation au combat.

Le rapport Adabbo a été immédiatement attaqué par M. Weinberger, secrétaire à la défense, qui voit dans ce document « dangereux » un « mauvais service rendu à la nation ». A son avis, la sous-commission, contrôlée par les démocrates, mène une opération politique. Au demeurant, en réduisant les demandes de crédits du Pentagone, elle porte la responsabilité de certaines insuffisances.

M. Weinberger ne peut pas en effet contester certains témoignages de chefs militaires recueillis par les enquêteurs, tant aux Etats-Unis qu'à l'étranger. Ainsi, dans une déposition devant le Congrès, le général d'aviation Lawson, chef adjoint du commandement européen, déclarait au printemps dernier : « Certains de nos stocks, notamment en missiles air-air, en munitions navales et de haute technologie, sont bien au-dessous du niveau requis. » M. Korb, secrétaire adjoint à la défense pour les effectifs et la logistique, écrivait dans une publication officielle en janvier : « L'état actuel de nos réserves est bien inférieur à ce qui est nécessaire pour soutenir un conflit... »

A partir de ce rapport, les démocrates sont passés à l'offensive. L'état de préparation insuffisant de nos forces conventionnelles, disent-ils, est dû au fait que l'administration a dépensé trop d'argent pour des chars, des avions et des navires, au point de ne plus pouvoir acheter les pièces de rechange et les munitions nécessaires. Ils reprochent aussi au gouvernement d'avoir attri-

En 1977

ISRAËL AURAIT REFUSÉ DE FAIRE ENLEVER MENGELE

Washington (Reuter). - En 1977, le gouvernement israélien s'était opposé au projet d'enlever le médecin nazi Joseph Mengele, au Paraguay. C'est ce qu'affirme M. Laurence Birns, directeur d'un groupe d'études privé sur l'Amérique latine, qui a participé au complot.

Le projet, qui prévoyait que Mengele soit livré, ligoté et drogué, sur un terrain d'aviation, a été abandonné parce que « les Israéliens n'étaient absolument pas intéressés », a déclaré M. Birns à l'agence Reuter.

Le Mossad (services secrets israéliens) aurait dû prendre livraison de Mengele à la transporteur en Israël, où il aurait été jugé pour crimes de guerre. Mais Israël, sensible aux critiques qui lui avaient été adressées lors de l'enlèvement, en 1960, en Argentine, du colonel SS Adolph Eichmann, a finalement renoncé à cette opération.

L'année suivante, le nouveau gouvernement de Menahem Begin a demandé que le projet soit sorti des placards. Mais les officiers paraguayens qui devaient participer avaient été mutés, ce qui rendait l'enlèvement impossible.

Selon certaines informations, Mengele, responsable de la mort de milliers de déportés au camp de concentration d'Auschwitz, vivrait toujours au Paraguay, qu'il a gagné à la fin de la guerre.

Congo

M. SASSOU NGUESSO EST RÉÉLU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le colonel Denis Sassou Nguesso a été réélu, lundi 30 juillet, à Brazzaville, président de la République congolaise et président du comité central du Parti congolais du travail (PCT), à l'unanimité des participants au troisième congrès du parti. En revanche, le « numéro deux » du PCT, M. Jean-Pierre Thyspere Tchibaya, a été évincé du comité central et du bureau politique, instance au sein de laquelle il était responsable de l'idéologie et de l'éducation. Aucune explication officielle n'a été fournie au sujet de cette évincion, qui pourrait être en rapport avec l'enquête en cours sur les attentats meurtriers perpétrés en 1982 dans un cinéma et à l'aéroport de la capitale.

Les neuf autres membres de l'ancien bureau politique ont été reconduits dans leurs fonctions, indiquent des sources proches de la direction du PCT. Outre le président Sassou Nguesso, il s'agit de MM. Sylvain Goms, premier ministre, Raymond Damasse-Mgolo, ministre de la défense, François-Xavier Katali, ministre de l'intérieur, et Pierre Nzé, ministre des affaires étrangères. Le nombre des membres du bureau politique a été porté à treize. Le comité central passe, de son côté, de soixante à soixante-quinze membres. Parmi les nouveaux élus, on remarque le retour de l'ancien premier ministre (1964-1968), M. Ambroise Nouma Zalye. Le président de la République congolaise est élu par les congressistes comme les membres du comité central. L'élection du bureau politique, en revanche, est du ressort du comité central. (AFP, Reuter.)

Kenya

LE PROCÈS DE L'ANCIEN BRAS DROIT DU PRÉSIDENT

L'enquête sur le « traître » Njonjo risque d'éclabousser le pouvoir et les milieux politiques

De notre correspondant en Afrique orientale

Dieu sait, pourtant, si, à la faveur des comptes rendus d'audiences de la commission d'enquête, chargée d'établir le bien-fondé de « graves irrégularités » qu'aurait commises M. Njonjo dans l'exercice de ses fonctions, la presse locale ne se prive pas de citer, presque quotidiennement à la « une », le nom dudit « traître ». « Celui-ci a ainsi réussi - pour la première fois dans sa longue carrière politique - à bénéficier d'une popularité parmi les Kikouyou, dont il apparaît, même aux yeux d'hommes qui, dans le passé, ont croisé le fer avec lui, comme le défenseur le plus résolu des intérêts », remarque The Weekly Review, l'hébdomadaire kenyan. C'est dire, conclut-il, « combien, en fin de compte, en Afrique, le sentiment tribal l'emporte de loin sur tout le reste ».

« Tout le reste », ce sont les charges - ou plutôt les soupçons - qui pèsent sur l'ancien ministre et que la commission d'enquête a mis à jour. Depuis le 10 janvier, cinquante-huit témoins ont été entendus - la liste serait longue de six cents noms - et leurs dépositions permettent de dessiner le portrait peu flatteur d'un homme mépris, ambitieux, « combinateur », sans scrupules, prêt à tout pour arriver au faîte du pouvoir.

A en croire ceux qui ont défilé à la barre, M. Njonjo aurait couvert de son autorité des importations illégales d'armes à feu et des trafics frauduleux de devises en faveur d'hommes d'affaires de moralité plus que douteuse. Lui-même aurait profité de sa position pour se placer au-dessus des lois, utilisant, par exemple, quatre passeports à la fois, « sautant » les contrôles de police à l'aéroport, refusant de payer à Kenya Airways des centaines de kilos d'excedent de bagages à ses retours de Londres, acquittant des droits de douane marchandises minorés pour une Mercedes 350...

Détournements et abus

L'homme à la rose à la boutonnière se serait livré, selon des témoins, à des détournements de fonds d'une fondation pour personnes handicapées et d'une organisation charitable musulmane au détriment de sa circonscription électorale. Il aurait manifesté par son comportement ses sympathies, freinant l'affricanisation de la justice, délivrant illégalement des permis de travail à des Blancs non kenyans, notamment à ses secrétaires, Miss Penelope, notandum indiment des visas d'entrée à au moins trente-huit citoyens sud-africains entre 1979 et 1982, se rendant lui-même deux fois (en août 1980 et en novembre 1981) au pays de l'apartheid.

On retrouve cet homme, étranger dans son propre pays, « mouillé » dans toutes sortes d'opérations de « déstabilisation » dans des états voisins dont les gouvernements ont le tort d'afficher des idées dangereu-

sement socialistes. Ainsi n'aurait-il pas ménagé ses efforts pour faire éclater, en 1977, la « communauté de l'Afrique de l'Est », au sein de laquelle le Kenya siègeait aux côtés de l'Ouganda et de la Tanzanie. En 1981, M. Njonjo aurait secrètement rencontré, à Mombasa, M. Godfrey Binaisi, ancien chef de l'Etat ougandais, pour étudier avec lui les moyens de chasser M. Milton Obote du pouvoir. Cette même année, il aurait été mêlé, selon la déclaration d'un officier des services secrets sud-africains, à la tentative du coup d'Etat contre M. Albert René, le président des Seychelles.

L'objectif numéro un du « traître », dévoilé par certaines dépositions, est, bien évidemment, de conquérir le pouvoir au Kenya et de chasser M. Arap Moi, dont il fut pourtant le bras droit après avoir été un homme de confiance de Jomo Kenyatta, « le père de l'indépendance ». Aurait-il voulu éliminer ceux qui se mettaient en travers de sa route ? Son nom a, de nouveau, été cité à propos de l'assassinat, en juillet 1969, de Tom M'Boya, ministre du plan et du développement. Pour « détruire » le chef de l'Etat qui appartenait à la petite tribu des Kalenjins - « tout juste bons, d'après lui, à garder des troupeaux », - et M. Mwai Kibaki, le numéro 2 du régime, Kikouyou comme lui, M. Njonjo aurait tenté de soudoyer des parlementaires pour obtenir d'eux qu'ils renversent le gouvernement et le remplacent par le « cabinet-fantôme » dont il avait la liste des membres sous le coude.

La tentative de putsch

In fine, cette procédure judiciaire devait aboutir - on s'en serait douté, - à la mise en cause de M. Njonjo dans la tentative de putsch du 1^{er} août 1982, conduite par l'armée de l'air. Lors de leur procès, les comploteurs avaient affirmé n'être sortis de la légalité que pour prendre de court l'ancien ministre qui préparait un coup d'Etat. Dernier témoin jusqu'alors entendu par la commission d'enquête, M. Raille Odiga, le fils de M. Oginga Odinga, le vieux chef socialiste, a même précisé que la date retenue par le « traître » était celle du 5 août et que, pour commettre sa mauvaise action, celui-ci s'était assuré les concours de mercenaires israéliens et sud-africains et des forces paramilitaires. Deux ans après ce soulèvement qui, officiellement, a coûté la vie à cent cinquante-neuf personnes, les Kényans ignorent encore quelles en ont été les « vraies » motivations. La mise en cause de M. Njonjo ne fait, à leurs yeux, qu'épaissir le mystère. Plus d'un millier de soldats sont passés devant des cours martiales. Douze meneurs ont été condamnés à mort et attendent toujours de savoir s'ils bénéficieront de la grâce présidentielle.

Arrivée à ce point de l'enquête, l'audition de M. Njonjo s'imposait.

Pérou

Face à la guérilla

(Suite de la première page.)

Fidel Castro essaie de les coordonner à l'échelle continentale. Et ainsi naît YOLAS, l'organisation latino-américaine de solidarité. Sa vie sera brève, puisque son porteur drapeau, le « Che » Guevara, est tué à Nahuanazu, en Bolivie, en 1967.

Au Pérou, les jeunes intellectuels qui prennent le maquis en 1965 sont issus de la moyenne et de la grande bourgeoisie urbaine. Tel est le cas de Luis de La Puente et Guillermo Lobaton, du MIR, et de Hector Bejar, de l'ELN (1), leur but proclamé est d'arracher par les armes la réforme agraire et la nationalisation des ressources minières et pétrolières, deux objectifs pour lesquels la gauche lutte en vain depuis trente ans.

Il créent trois foyers de guérilla, entre la forêt vierge et les Andes. Le terrain est difficile mais ils pensent en tirer parti dans leur guerre contre les forces régulières. La population indienne, clairsemée, leur est hostile bien qu'ils ne mènent pas leurs efforts pour se faire accepter. Mais ils ont plusieurs handicaps : ils ne parlent pas la langue des indigènes, le quechua, et ne partagent pas leurs coutumes.

Hector Bejar raconte que lorsque le tel militant capable de s'exprimer en quechua fut assassiné, l'ELN perdit tout contact avec les Indiens. Aussi lorsque les soldats

lançèrent leur offensive, les guérilleros furent anéantis en quelques semaines, parce qu'ils ne pouvaient compter sur aucune base arrière pour se replier.

Dans les montagnes andines, les sénéristes sont au contraire comme des « poissons dans l'eau ». Fils de paysans ou de petits artisans, ils ont le teint cuivré, les pommettes saillantes et les cheveux de jais de la population locale. Ils portent le traditionnel poncho et manient habilement la fronde en laine de lama, comme les bergers.

Une guerre sans lois

Le Parti communiste du Pérou (PCP-Sentier lumineux, maoïste) travaille activement dans la région depuis 1970. Lorsqu'il se décide à la première action armée, le 18 mai 1980, ses cadres vivent dans la clandestinité depuis deux ans déjà, et les « écoles populaires » ont recruté et endoctriné des centaines de futurs combattants. Car Sentier lumineux rejette la « guerre d'élite » ou d'avant-garde, et la théorie « fœtal » (le fœtus, foyer de guérilla). Leur guerre est une « guerre populaire » et prolongée qui doit détruire la « société semi-féodale, dirigée depuis un demi-siècle par des régimes fascistes ».

Les sénéristes se fondent totalement dans la population. Ils sont

paysans, instituteurs, infirmiers ou petits commerçants au lever du jour. Lorsque la nuit tombe, ils deviennent miliciens, le temps d'un coup de main. Les policiers sont déconcertés par cet ennemi sans visage, et cette guerre sans lois, où tous les coups sont permis : le chantage, l'extorsion, l'assassinat de sang-froid, les exécutions sommaires, le sabotage économique et le terrorisme urbain.

Le général Edgar Mercado Jarria, chef des services de renseignements militaires pendant la guérilla de 1965, puis commandant général de l'armée, ministre des affaires étrangères et premier ministre pendant la première étape du régime militaire instauré en 1968, pense que le recours à l'armée est cette fois-ci « une grave erreur ».

Dans les années 60, les guérilleros ont joué le jeu de façon ouverte, les armes à la main, dit-il. Il y avait des embuscades, des combats entre l'armée régulière et les maquis. Mais actuellement les guérilleros ne se distinguent pas de la population. L'intervention de l'armée risque d'être très destructrice étant donnée la technologie ultramoderne dont elle dispose. En outre, depuis des hélicoptères on ne peut voir dans le détail les objectifs, si bien que des milliers d'innocents risquent d'être assassinés... Il y aura donc violation des droits de l'homme et perte de prestige pour l'armée.

Mais le courant représenté au sein de l'armée par le général Mercado est minoritaire. Quatre ans après le début de la lutte sénériste, les forces de police sont visiblement débordées. C'est pourquoi les militaires ont dû prendre leurs responsabilités pour mettre fin à une guerre interne qui ne menaçait pas seulement le gouvernement du président Belaunde, mais celui qui lui succéderait.

Quel est l'objectif des sénéristes ? « Ils savent pourquoi ils se battent - la faim, le désespoir, l'absence de perspective, - mais je doute qu'ils sachent où ils vont, explique Hector Bejar. Ils comprennent l'absence de programme par une foi presque fanatique, en pronant de façon sectaire la lutte « classe contre classe ».

Bien que les autorités gouvernementales dénoncent l'influence étrangère sur Sentier lumineux, celui-ci ne se réclame ni de Moscou, ni de La Havane, ni de Pékin. Pour les guérilleros, le « socialisme impérialiste » (de Moscou) et le « révisionnisme » (des dirigeants chinois) sont « plus mauvais que l'impérialisme yankee ». Bien qu'ils se réclament toujours de Marx, de Lénine et de Mao, ils sont convaincus d'avoir inauguré la quatrième phase du marxisme, grâce aux apports idéologiques du camarade Gonzalo qui s'érige en « phare de la révolution mondiale ».

Mais la doctrine « Gonzalo » (du nom de guerre de l'ancien professeur de philosophie, M. Abimael Guzman, idéologue et fondateur du PCP-Sentier lumineux) n'est expliquée dans aucun pamphlet sénériste. Les prisonniers ressassent les slogans « lance-pierres » à longueur de journée. Sur le terrain, ils pratiquent la tactique de la terre brûlée, d'où leur surnom, au Pérou, de « pol-potiens » (du nom de Pol Pot, le sanguinaire dirigeant des Khmers rouges au Cambodge).

NICOLE BONNET.

(1) MIR : Mouvement de la gauche révolutionnaire. ELN : Armée de libération nationale.

ASIE

Thaïlande

TRAGIQUE DISTRIBUTION DE VIVRES : VINGT ET UN MORTS ET QUARANTE-DEUX BLESSÉS

Vingt et un morts, dont quarante blessés, tel est le bilan d'une tragique distribution de vivres et de vêtements par une association bouddhiste de charité, le lundi 30 juillet, à Bangkok. L'organisation Phromrangsi procède chaque année à des distributions pour venir en aide aux plus déshérités du quartier de Thonburi, l'un des plus pauvres de la capitale thaïlandaise. Deux mille personnes étaient attendues ; le double au moins se sont présentés devant le siège de l'association de bienfaisance.

Dès l'ouverture des portes, ce fut une ruée incontrôlée vers les comptoirs de distribution pour tenter d'obtenir un colis contenant un sac de 4 kilogrammes de riz, quelques vêtements et un peu d'argent. Les organisateurs ont proposé de payer les obèques des victimes. (AFP, UPI.)

JACQUES DE BARRIN.

LA CONTROVERSE SUR LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION

« La consultation du peuple est juste et nécessaire »

affirme une association favorable à l'initiative présidentielle créée par plusieurs personnalités

Une quinzaine de personnalités ont signé un « appel en faveur du référendum sur les libertés publiques »...

Brunois; Casamayor, magistrat, écrivain; Christian Charrière-Bourazel, avocat; Jacques Debéd-Bridel; Maurice Duverger, universitaire; Daniel Gélin, comédien; François Giroud, ancien ministre; Pierre Laroque, conseiller d'Etat; René Rémond, universitaire; Jacques Robert, universitaire; et André Weil-Curiel, avocat.

L'Etat de solliciter la décision du Parlement et de tous les Français.

Quant à la procédure proposée, dans son principe, elle offre elle-même l'avantage, par la consultation presque simultanée de la représentation nationale et du peuple souverain, de recueillir sur ce principe primordial le plus grand consensus national possible.

Le référendum permet au peuple de se faire entendre par-delà les manœuvres et les calculs des appareils. Il est donc juste et nécessaire.

Les signataires du présent appel constatent que la réforme proposée correspond très exactement à ce que souhaitaient l'immense majorité des Français à l'heure où l'opinion publique se trouvait divisée par le débat sur l'école.

Ils tiennent pour hautement souhaitable que, désormais, le peuple souverain puisse décider de ce qui touche aux garanties de ses libertés.

Malgré la dispersion de l'été, ils appellent tous les hommes et femmes de France à joindre leurs efforts pour que la réforme projetée puisse aboutir, et les invitent à se réunir au sein de l'Association pour le référendum sur les libertés publiques (1).

(1) Association pour le référendum sur les libertés publiques. Secrétariat général: M. Christian Charrière-Bourazel, 88, avenue Kléber, 75116 Paris.

M. HERNU DONNERA EN SEPTEMBRE UNE « RÉPONSE GLOBALE » SUR LA DÉFENSE.

M. Charles Hernu, ministre de la défense, interrogé lundi 30 juillet à Saumur (Maine-et-Loire) sur une éventuelle réduction de la durée du service militaire, a répondu qu'il interviendrait « quand le moment sera venu de donner une réponse globale »...

Voici le texte de cet appel :

Le président de la République a proposé à la nation une réforme constitutionnelle dont l'importance ne saurait échapper à personne.

Alors que la Constitution de 1958 a limité à quelques cas la possibilité pour le chef de l'Etat de consulter le peuple français par référendum, il nous est aujourd'hui proposé d'étendre cette faculté à tous ce qui concerne les garanties de nos libertés publiques.

Quel homme ou quelle femme de bonne volonté, par-delà les passions et querelles, ne voit en ce projet de réforme un progrès de la démocratie? En effet, si notre Constitution consacre un certain nombre de droits et de principes qu'elle a érigés en valeurs suprêmes, leur mise en œuvre quotidienne peut varier avec le temps, les techniques et les mutations de toutes sortes. Si la représentation nationale est divisée, quoi de plus naturel pour le chef de l'Etat, arbitre entre les courants opposés de l'opinion publique, que d'interroger directement la nation tout entière?

M. Hernu a précisé: « J'ai dit très clairement que l'étudiant plusieurs hypothèses pour la rentrée de septembre, concernant la défense globale de ce pays. Je conduis beaucoup de réflexions, dans lesquelles je prends en compte les questions qu'il faut résoudre: cela comprend la force de dissuasion, le contenu du service national (je n'ai pas parlé de sa durée), les réserves, la place des femmes, le service long, la mise en place de la Force d'action rapide. »

Mitterrand monarque ?

Quand il propose d'étendre aux « grandes questions » concernant les libertés publiques le champ du référendum fixé par l'article 11 de la Constitution de 1958, M. François Mitterrand mérite-t-il d'être suspecté de vouloir cette révision constitutionnelle pour étendre simplement le champ du pouvoir personnel du président de la République?

Telle est la question que posent ouvertement l'opposition quand M. Charles Pasqua, au nom du RPR, évoque les dangers de « déviation présidentielle » et, indirectement, le F.R.I. et le F.R.I., quand M. André Lajoinie parle d'un « risque sérieux d'utilisation à répétition du référendum ».

Dans le débat théorique sur les avantages et les inconvénients des institutions de la V^e République, M. Mitterrand a trop souvent croisé le fer avec les gaullistes, sous le pouvoir du général de Gaulle et de ses successeurs, pour être aujourd'hui surpris par l'émergence de ces soupçons.

Lui-même n'y allait pas de main morte à l'époque - il y a vingt ans - où il accusait à l'Assemblée nationale le général de Gaulle, ses gouvernements et sa majorité, d'avoir fait passer la V^e République « du stade du régime parlementaire à celui d'une monarchie limitée avant de parvenir au stade d'un régime de pouvoir personnel ».

Puisque l'usage de la Constitution de 1958 par le président de la République est au suffrage universel n'exclut pas, en effet, les tentations autoritaires que décrivait naguère M. Mitterrand, les diverses réserves formulées aujourd'hui contre le projet du chef de l'Etat ne sauraient donc être considérées comme totalement illégitimes sous prétexte qu'elles s'accompagnent d'arrière-pensées purement tactiques et s'agrémentent d'arguments spécieux.

Mais il existe un critère sur lequel chacun devrait pouvoir s'accorder: celui de la pratique des institutions qui tient pour une large part aux hommes, ainsi que le général de Gaulle le soulignait volontiers.

Or, rien dans la façon dont M. Mitterrand a exercé jusqu'à présent sa charge suprême ne paraît autoriser le moindre soupçon à son encontre. Bien au contraire, par exemple, si un premier ministre a pu, sous la République, conduire les affaires gouvernementales avec une large liberté d'action, sans sentir passer sur lui la tutelle de l'Etat, c'est bien, pendant trois ans, M. Pierre Mauroy. Fait sans précédent depuis 1958, on a même vu un désaccord important surgir entre le chef de l'Etat et le chef du gouvernement - après les élections municipales de mars 1983, lorsque M. Mauroy n'accepta pas d'ambassade de former un nouveau gouvernement sans avoir d'abord réglé quelle serait la ligne économique suivie - sans que, automatiquement, le premier ministre soit contraint de se démettre. M. Mauroy a alors été reconduit dans ses fonctions sans être gêné dans son travail par l'existence de quelque domaine réservé qui, soit, même en politique étrangère.

De même, le bilan de l'action du ministre de la justice et la mise en œuvre de la décentralisation traduisent, dans le domaine des libertés individuelles et des libertés locales, des orientations dont le libéralisme devrait, au contraire, valoir au pouvoir des compléments de la part de tous les défenseurs des valeurs démocratiques.

Certes, la composition du gouvernement de M. Laurent Fabius, qui fait une large part aux plus proches partisans du chef de l'Etat, a un petit air de cabinet présidial. Mais, pour l'instant, rien ne fonde à penser que M. Fabius aura, vis-à-vis de l'Elysée, les coudees moins franches que son prédécesseur, ni que M. Mitterrand veuille accentuer sa prééminence personnelle sur le fonctionnement du couple exécutif.

Un vrai débat sur la révision de la Constitution dans la perspective de garantir les libertés publiques eût peut-être permis de dépasser les actuels procès d'intention.

ALAIN ROLLAT.

« Rien n'amène à soupçonner que la communauté juive puisse avoir à redouter du nouveau gouvernement »

déclare le rabbin Grunewald

Le rabbin Jacquot Grunewald, qui signe l'éditorial de l'hebdomadaire Tribune juive, daté du 27 juillet-2 août, estime après le changement de gouvernement que « les relations françaises avec Israël demeureront au beau fixe ».

Rien n'amène à soupçonner que, en ce qui concerne ses soucis spécifiques, la communauté juive puisse avoir à redouter du nouveau gouvernement. Il ajoute: « Cela dit, et concernant les liens familiaux de M. Fabius avec le judaïsme, il n'y a pas lieu d'imaginer un état de relations particulières, que M. Laurent Fabius, en ce qui le concerne, ne revendique pas. Elevé dans une tradition religieuse étrangère au judaïsme, aucune raison ne devait pousser le jeune Laurent à être membre d'un peuple avec lequel ses parents, autant que nous le sachions, ont rompu les amarres. Que par ailleurs, M. Fabius, au moment de fonder un foyer, n'ait pas éprouvé d'appréhension à forger d'autres attaches avec le judaïsme montre qu'il exclut ce phénomène de rejet dont bien des hommes politiques de science et de culture ont, tristement, donné l'exemple, comme pour conjurer le judaïsme dont il était issu. »

En ce qui concerne enfin les accès d'antisémitisme que la nomination de Laurent Fabius a suscités ici et là, ils restent extrêmement minoritaires et sans rapport avec la réaction positive que, selon les sondages, sa nouvelle charge a provoquée.

Dans le même hebdomadaire, Edwin Eytan explique que les parents du nouveau premier ministre « se sont convertis à la fin des années 40 » et que leur fils « aurait été baptisé tout enfant dans la cathédrale de Notre-Dame à Paris ». Après avoir indiqué que parmi les membres de sa famille on compte M^{me} Odette Fabius, « une des premières résistantes et héroïnes de la lutte anti-allemande », il précise: « Dans sa jeunesse, le futur chef de gouvernement n'a pas montré d'intérêt pour Israël ou pour le judaïsme, mais dès sa sortie de l'ENA il a effectué plusieurs voyages en Israël. Puis, en tant que maire du Grand-Quevilly, il a jumelé sa ville avec celle de Ness-Ziona. Son homologues israélien d'alors se souvient lui avoir appris à danser la hora ».

Edwin Eytan rappelle que son épouse, Françoise Castro, est une des fondatrices de Socialisme et Judaïsme et qu'elle n'a jamais manqué de manifester son intérêt pour Israël et les affaires juives. Il poursuit: « Intime du président de la République, M^{me} Fabius a souvent discuté avec lui, disent les familiers de l'Elysée, des questions du Proche-Orient, des juifs d'URSS mais aussi de littérature et de mysticisme juifs. Les Fabius ont deux enfants, deux fils qui seraient élevés dans la tradition juive. »

Tribune juive reproduit aussi un extrait d'une interview que M. Fabius avait accordée il y a quelques mois à cet hebdomadaire avant un voyage en Israël et dans laquelle le ministre de l'Industrie et de la recherche déclarait alors: « Je suis un ami d'Israël. Je crois que tout doit être fait pour qu'Israël puisse vivre, vivre indépendant, vivre en paix. Dans le domaine qui est le mien, si je puis faire progresser les choses en ce sens, j'en serai très heureux. »

Le Monde EDITION INTERNATIONALE

Vous allez vivre à l'étranger ?

Vous voulez garder le contact avec la France. Suivre les péripéties de la politique intérieure. Connaître le point de vue de Paris sur les affaires internationales. Ne rien ignorer de l'actualité économique et sociale de l'Hexagone.

Abonnez-vous à l'édition internationale hebdomadaire du Monde

Vous y trouverez chaque semaine sur douze pages au format du Monde les informations, les analyses et les commentaires de la rédaction sur tous les sujets de l'heure.

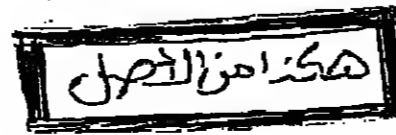
Demandez un numéro spécimen

Envoyez le bon ci-dessous au service des abonnements du Monde, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09 (tél. : 246-72-23, poste 2391).

Form with fields for Nom, Prénom, Voie, Code postal, Ville, Pays.

souhaite recevoir un numéro spécimen de l'édition internationale hebdomadaire du Monde.

Comment savoir en neuf mois si vous avez vraiment l'étoffe d'un manager (et, pourquoi pas, celle d'un PDG?) I existe un moyen simple de le savoir: réussir l'ECADE. Tous les diplômés du programme Administration de l'Entreprise de l'ECADE ne sont pas PDG. Mais tous ont fait un sacré bout de chemin depuis leur passage à l'ECADE. Ce n'est certainement pas un hasard, car, si c'en était un, il faudrait alors qu'il dure depuis bientôt vingt-cinq ans... La réalité est bien plus simple: les diplômés du programme Administration de l'Entreprise de l'ECADE sont mieux armés pour leur réussite personnelle et professionnelle. Ils ont quelque chose de plus: le sens des hommes et celui de l'entreprise. Cette capacité indéniable à laquelle on reconnaît les vrais managers. Une espèce d'autorité qui fait qu'ils ne sont pas seulement écoutés: ils sont aussi compris et suivis. Comment acquérir le bon profil en prouvant vos capacités réelles? Pourquoi les diplômés de l'ECADE ont-ils ce « plus » qui leur assure une carrière réussie? Parce qu'ils n'ont pas attendu leur premier employeur pour découvrir l'entreprise et acquérir le bon profil: celui des gagnants. Dès le premier jour, l'ECADE les a mis dans le bain. Comme dans une entreprise. La force du programme Administration de l'Entreprise, c'est qu'il vous plonge dans la réalité. Jusqu'au cou. Vous n'y ferez pas de petits « numéros » de chien savant: vous apprendrez sur le tas la vie concrète et pratique du management. Avec le minimum de théorie. Et le maximum d'occasions d'exercer votre vrai métier: « patron ». Dans une seule optique: réussir. Pendant neuf mois, vous aurez à prouver que vous avez l'étoffe d'un manager. Que vous savez collaborer à une œuvre commune, mais aussi que vous savez diriger et motiver les autres. Que vous savez prendre intelligemment des risques, mais aussi que vous êtes fin manoeuvrier dans les passés difficiles. Tout ce que l'on demande à un vrai patron. Des praticiens vous aideront Pour vous aider à acquérir le bon profil, plus de 50 praticiens, tous dirigeants, cadres ou conseils d'entreprises, mettront leurs compétences à votre disposition.





Gymnastic Machine

Los Angeles. — Il n'y a plus de femme-enfant. Mary-Lou Retton, petite fille de Virginia, est d'une rareté qu'on ne trouve plus que dans les livres. Plus forte qu'elle, tu meurs.

Ne plaisantons pas avec ces choses-là. L'affaire se passe au pavillon Pauley. Ou, pour être précis, au trentième kilomètre de l'Olympic Boulevard, à droite, dans Westwood, au coin du bois. Là même, sur le campus de cette Université californienne de Los Angeles (UCLA), où se fabriquent, comme à la chaîne, les ordinateurs humains et où la Californie invente déjà l'an 2000.

L'an 2000. Mary-Lou ne veut pas connaître. No future. Le futur c'est maintenant, championna olympique ou rien, seute ou crève, le charment tuesue que voilà : 1,42 m, 42,5 kg, bouffe de muscles, crâne d'acier. Pas vraiment jolie, non, mais a-t-on jamais vu une gymnaste seulement jolie vamped la gloire ? Pas vraiment spontané non plus, mais souriante, un rien coquette, un brin désagréable. Il faut sourire ? Souriez. « J'aime user de la foule à mon avantage », déclarait-elle récemment à un confrère américain de Sports Illustrated.

Mary-Lou Retton est vaguement terrifiante. « Gymnastic Machine », la gymnaste la plus rapide de l'Ouest. La découvrir se fit par hasard au pavillon Pauley, enrubanné comme une bonbonnière anglaise ou un lupanar gay. Là, à deux pas du village olympique gardé comme Fort-Knox et assiégué par un bataillon de

De notre envoyé spécial

S'il Mary-Lou, dynamite Retton, et ses amies n'avaient tanté le coup de force. L'affaire n'est pas faite, certes, et ne se fera peut-être pas, après les figures libres, mercredi. Mais elle est tentée. Et voici les Américaines sur les chaussons des Roumaines. Et voici surtout, comme on dit ici, qu'une étoile est née. Et née d'une étrange conjunction, une bella fable pour Nouveau Monde.

Il advint en effet que la petite Mary-Lou, tuesue nocturne, trouva sur son chemin un chasseur d'être, chasseur de têtes, réfugié politique, ou non politique, roumain. Et pour que la boucle soit bouclée, que le symbole soit parfait, devine-t-on de qui il s'agit. Bela Karoly, ce fut et resta l'homme qui fabriqua Nadia Comaneci.

Un bien drôle de personnage, d'ailleurs, passé à l'Ouest en 1981 avec bagages et savoir, et aussi quelques médailles, amoncelées accochées aux basques. Au physique, Bela Karoly ferait plutôt penser à un ours des Carpates. Au moral, ses meilleurs supporters disent qu'il est un entraîneur féroce, ses plus fervents détracteurs ne voyant guère qu'un mégalomane dangereux.

Comment auraient-ils pu na pas se rencontrer ? La marine et le chef de guerre, la fille d'acier, l'homme de fer. Mary-Lou avait besoin du gourou intraitable : « Quelqu'un capable de veiller et de vous virer à minuit et de vous pousser de force sur l'étrange tapis. Et vous devez être capable de faire vos exercices entièrement, complètement endormie, en pyjama. Sans une faute. C'est le secret. Et cela doit être devant une seconde nature. » Le chasseur avait trouvé un fabuleux éleveur : « Une compétition de gymnastique est comme une chasse à courre. C'est vous contre eux. Pour gagner, d'abord vous rendez les filles plus fortes. Puis elles sauteront plus haut. Travaillez-les durement et elles réussiront de meilleures performances. » Le sport ? la guerre, l'école de guerre et à coups de pieds aux fesses si nécessaire : « Quand il me donne un coup de pied au derrière, je vole à 15 pieds », confie-t-elle ravie. « Je suis arrivée d'un sport, le handball, rapide et agressif avec les techniques les plus avancées d'entraînement. Et soudain il y eut toutes ces gentilles, délicates filles, juste capables de soulever leurs épaules et d'avancer, la, la, la. Imaginez. » « A l'époque personne n'avait jamais envisagé de les transformer en pentes bombes. En animal. En tueur. Killers ! » dit-il fièrement.

Bela Karoly, éleveur de « tueurs », a ouvert une salle de gymnastique à Houston. Et il entraîne cinq cents enfants.

PIERRE GEORGES.

CYCLISME

Flirt d'argent en noces de bronze pour Fabrice Colas

Los Angeles. — La formidable santé du cyclisme nord-américain s'est, une nouvelle fois, manifestée cette nuit sur la piste californienne de Dominguez Hills, théâtre des épreuves olympiques sur piste. Après les routiers américains voici, en effet, venu le tour des pistards. Le héros du jour a pour nom Steve Hegg. Sur son vélo révolutionnaire à roues lenticulaires, coiffé du désormais traditionnel casque profilé, le jeune pistard américain a tout sim-

plement pulvérisé la meilleure performance mondiale détenue jusqu'alors par le Soviétique Koupoventz. Steve Hegg a couvert le 4 000 mètres de la poursuite individuelle en 4 mn 35 s 57, nouveau record olympique, à la moyenne assez extraordinaire de 52,255 kilomètres à l'heure.

Un véritable exploit qui soulevait l'enthousiasme d'un public conquis

et comaisseur qui, quelques instants plus tard, applaudissait la performance d'un jeune néo-pyrote français, Fabrice Colas, médaille de bronze du kilomètre arrêté, à l'issue de sa première grande compétition internationale. Découvert et retenu, par Daniel Morelon après qu'il eut déposé de son titre le champion de France de la spécialité, Fabrice Colas confirmait ici ses excellentes dispositions.

Longtemps le jeune banlieusard parisien avait flirté avec la médaille d'or puis avec celle d'argent. Hélas pour lui l'Allemand Schmidtke, impérial, réduisit ses espoirs à néant, après que le Canadien Hamet, pour 213 millièmes de seconde seulement, lui eut ravi la deuxième place. Colas conserva, cependant la médaille de bronze, une troisième place pour le moins inespérée pour ce jeune garçon de vingt et un ans qui, il y a quelques mois de cela, était cloué sur son lit, victime d'une toxoplasmose. « Le plus dur en fait fut l'attente. J'étais parti en cinquième position et au fil et à mesure que mes adversaires s'élançaient, mon angoisse allait grandissant à mesure que je prenais le départ d'un deuxième contre la montre ! »

A quelques mètres de là, Daniel Morelon, son entraîneur, savourait sa joie. Quarante-huit heures auparavant afin de désigner le titulaire, la mort dans l'âme, il avait, en effet, contraint Philippe Boyer et Fabrice Colas à se départager à l'issue d'un ultime test chronométré. Colas s'était imposé. Il ne pouvait offrir plus éclatante confirmation.

JEAN-FRANÇOIS RHEIN.

TIR

Le coup de maître de Michel Bury

Los Angeles. — Voilà c'est fait la France a obtenu sa première médaille, en tir comme on l'espérait, pour tout dire.

On la doit à Michel Bury, du Racing Club de Strasbourg, technicien à l'origine national des forêts à Wissembourg et carabinier de toujours. Une médaille d'argent, certes, mais pour une première apparition aux Jeux, c'est un coup de maître. Et puis l'Américain Edward Etzel médaille d'or, était, aujourd'hui, au mieux de sa forme. Qu'on en juge : avec soixante balles il a obtenu 599 points égalant le record olympique. Cet homme du Connecticut, âgé de trente-deux ans docteur en psychologie, assez menu et champion de tir depuis près de dix ans dans différentes disciplines, a pour lui, avant tout, un flegme qui frise l'indifférence, quand on l'observe au pas de tir, il donne toute l'apparence d'un homme impénétrable. Il s'est sur le podium manifesté sans éclat, en levant le pouce en l'air. A la lecture du détail de ses séries de tir, la défaillance, si l'on peut dire, s'est produite à la deuxième passe (100, 99, 100, 100, 100).

Pour sa part Michel Bury a obtenu 99, 100, 99, 100, 98, 100, une distraction ? ou un toucher de queue de détente un peu mou ? Pas mal ! Sur tout quand l'on sait qu'il s'agit, dans cette discipline, baptisée match-anglais, de tirer en position couchée 60 balles dans une cible située à 50 mètres et dont la mouche, fait 12,4 mm de diamètre !

C'est un jeu dans lequel le technicien vient en tête des qualités exigées chez un tireur, dont la condition physique doit être parfaite le jour du concours. Il y avait ce mardi matin au Prado Park une bonne douzaine de tireurs particulièrement au point et en bonne forme puisqu'ils sont tous tirés au-dessus de 590/600. La

De notre envoyé spécial

troisième place est revenue au Britannique Sullivan. Il avait obtenu le même score que Michel Bury mais le nombre de balles placées dans le cœur même du dix central, cette fameuse mouche, était plus élevé sur

le carton du Français. Selon quoi, une médaille d'argent peut tenir à peu de chose.

Grand, blond, barbu, Michel Bury se remémora au pas de tir mercredi pour le concours à la carabine trois positions (small-bore) un exercice où il excelle aussi. Tout comme son compagnon de tir, l'autre représentant français, Jean-Pierre Armet. En match anglais, il s'est tout de même bien tiré d'affaire en prenant la onzième place du concours avec 593 points. Cette position n'est pas son point fort et il se remémora en concours également mercredi.

Si du côté des tireurs français au canon rayé tout semble pour l'instant baigner dans l'huile pour culasse, du côté des canons lisses, on est inquiet. L'Américain Daniel Carlisle maintient son avance à la fosse olympique, et Michel Carrega, pour sa seconde séance de tir sur soixante-quinze plateaux, accumulé les « bulles », expression traditionnelle pour désigner les plateaux non cassés, sans pour autant avoir perdu toutes ses chances.

Le grand Texan assez content de lui n'a pas ménagé les sourires et les signes amicaux à l'adresse des bruyants jeunes supporters de tous sexes qui ont envahi les tribunes aujourd'hui.

Sous le ciel brûlant de Chino, le combat final, qui aura lieu mercredi pour les derniers cinquante plateaux, risque d'être chaud, d'autant plus qu'un troisième larron pointe désormais son nez dans l'affaire : l'Italien Giovannetti. Il pourrait bien tirer les plateaux du feu et la médaille est dans les équipes nationales de rigueur.

Le vent, qui s'est mis de la partie et tombe comme le sirocco du haut des collines, pourrait bien aussi jouer les perturbateurs.

CLAUDE LAMOTTE.

PRESSENTI POUR ÊTRE MINISTRE DES SPORTS

M. Michel Hidalgo regrette...

Annapolis (Maryland). (AFP).

M. Michel Hidalgo, le directeur technique national du football français, qui accompagne l'équipe de France participant actuellement au tournoi olympique, a révélé, lundi 30 juillet à Annapolis, que M. Laurent Fabius lui avait proposé de devenir ministre délégué chargé des sports, avant de confier ce poste à M. Alain Calmat.

« M. Laurent Fabius m'a appelé chez moi le samedi, à 14 heures. Je devais rappeler le dimanche à 10 heures à son bureau à Matignon. Il m'était impossible d'accepter dans la mesure où je n'ai aucune notion de fonctionnement d'un ministère. »

« Aurais-je pu, par exemple, m'entourer de gens choisis par moi-même ? J'aurais également proposé, en préalable, la création à courte échéance des concours de pronostics. »

« Mais le temps m'a manqué pour obtenir toutes ces réponses et le dimanche, je répondais donc négativement. M. Fabius m'a d'ailleurs parfaitement compris. »

« Pourtant, a ajouté M. Hidalgo, il m'arrive à présent de regretter cette décision. Après tout, c'eût été une expérience enrichissante. Mon souci a toujours été de faire prendre en considération le sport en tant qu'élément indispensable de la culture. J'en avais peut-être l'occasion. »

« Ce n'était pas un engagement politique, mais c'est vrai que ce poste m'aurait plu au moment même. Même pour une période plus ou moins courte. Peut-être aurais-je une seconde chance de pouvoir dire oui », a conclu M. Michel Hidalgo.

« Pour autant, a ajouté M. Hidalgo, il m'arrive à présent de regretter cette décision. Après tout, c'eût été une expérience enrichissante. Mon souci a toujours été de faire prendre en considération le sport en tant qu'élément indispensable de la culture. J'en avais peut-être l'occasion. »

« Ce n'était pas un engagement politique, mais c'est vrai que ce poste m'aurait plu au moment même. Même pour une période plus ou moins courte. Peut-être aurais-je une seconde chance de pouvoir dire oui », a conclu M. Michel Hidalgo.

Athlètes à fonds privés

De notre envoyé spécial

Los Angeles. — Ils dorment au pied des Rocheuses sur des matelas Simons, sont équipés par Levi-Strauss, consomment des produits laitiers de la chaîne Safeway. C'est United Airlines qui les a déposés à Denver et sans doute General Motors qui les aura conduits à Colorado Springs, le centre d'entraînement olympique des athlètes américains. Les 582 hommes et femmes, sportifs amateurs, qui finissent leur préparation pour les JO de Los Angeles, sont ainsi pris en charge par le public.

Le public ? Aux Etats-Unis, pas de ministres des sports, pas de budget fédéral pour les Jeux olympiques. Le « public » aux Etats-Unis, c'est précisément ce que nous appelons en France le privé : les individus et les entreprises.

Le Comité national olympique américain ne fut longtemps qu'un aimable club pour messieurs distingués, correspondants locaux de l'olympisme international. Son budget quadriennal 1965-1969 ne s'élevait qu'à 5,3 millions de dollars. Fin décembre 1984, il aura atteint 88,7 millions de dollars pour la période 1981-1984. Entre deux, il y a eu les Jeux de Montréal, où, dans

le classement officieux des médailles, les Etats-Unis terminent troisièmes. Il fallait réagir et constater que le reste du monde avait fait plus d'efforts d'organisation et de préparation pour les Jeux que les Etats-Unis.

Une commission spéciale lancée par le président Ford avait suggéré que le Comité olympique devint le comité organisateur central des sports amateurs, et le Congrès approuva en 1978. Dès lors, le Comité olympique eut en charge la préparation des équipes olympiques.

Petit à petit, les fenêtres murées du siège social du Comité, établi à Colorado Springs depuis 1977, sont réouvertes. C'est qu'il s'agissait à l'origine d'un bâtiment militaire, le Centre de détection des attaques pour l'Amérique du Nord, qui est allé s'enfoncer sous des tonnes de rocher dans la montagne voisine. Le terrain de 15 hectares, couvert aujourd'hui de pistes, de gymnases et de locaux capables d'accueillir 12 000 personnes par an, était une base aérienne qui s'était vu dans la nécessité d'aller voler ailleurs pour cause d'urbanisation galopante alentour. Le terrain appartenait à

l'armée de l'air, à la ville et à quelques « privés » fut loué par contrat au Comité : un dollar par an, pendant vingt-cinq ans.

Pour assurer son financement, le Comité dispose de son logo de divers et de cadeaux d'entreprises. Un conseiller juridique, relayé par un réseau de 50 avocats bénévoles, passe 60 % de son temps à traquer par lettres (50 par semaine) les utilisateurs, ici une école, là une firme, qui n'auraient pas versé la dime sur l'utilisation du logo. Les procès sont plutôt rares, mais le dernier en date n'est pas un procès ; il fut gagné contre la communauté gay de San Francisco, qui avait détourné, à son usage, le logo du Comité national olympique. L'affaire est allée jusqu'à la Cour suprême de l'Etat de Californie. Résultat : les gays devront payer 25 000 dollars, plus les frais du procès. L'Etat fédéral aussi verse la dime, puisque le logo olympique figure sur la médaille commémorative frappée à l'occasion des Jeux de Los Angeles. Rapport pour le Comité : 17 millions de dollars pour

budget, qui inclut le financement des équipements sportifs, inexistant à l'origine.

A Colorado Springs, le directeur des opérations sportives du Comité olympique dépense, elle, 70 % également de ce budget. Elle est chargée de réaliser les entraînements pour les athlètes désignés par les fédérations. Celles-ci restent responsables de la définition des programmes et reçoivent en fait, directement ou indirectement, 60 % des ressources du Comité olympique. Quinze d'entre elles, sur les trente-huit qui représentent l'ensemble des sports panaméricains, ont leur siège à Colorado Springs. Certains de ces sports ne sont d'ailleurs pas « olympiques », comme le roller-skating, le tennis ou le base-ball, dont il y aura des expositions à Los Angeles.

Dans six disciplines : boxe, tir, haltérophilie, judo, marche, cyclisme, les athlètes vivent en centre et y demeurent tant qu'ils sont en progrès ou à niveau égal. Dans les autres sports, les fédérations envoient leurs athlètes pour des stages de dix à quinze jours en moyenne. A demeure ou en stage, les amateurs sont intégralement pris

en charge par le budget de fonctionnement.

Ils disposent aussi d'un laboratoire de médecine sportive, discipline récente aux Etats-Unis, à laquelle ne travaillaient jusqu'alors, dit-on à Colorado Springs, que quelques équipes isolées dans certaines universités. Le budget est passé de 700 000 dollars en 1977 à 2 millions de dollars.

Pour les responsables du centre, l'organisation mise en place a permis de donner aux sportifs amateurs le soutien qui leur faisait défaut en dehors du circuit scolaire et universitaire.

Dans certains cas, elle aura même contribué à créer des équipes et à les pousser au plus haut niveau, en cyclisme, hand-ball, volley-ball et hockey sur gazon.

Pour l'olympiade se terminant en 1984, le mouvement sportif amateur a eu le vent en poupe. Los Angeles, cela se vend très bien : le public américain est motivé et les entreprises le savent. Dans l'olympiade qui suivra, le budget du Comité olympique devra atteindre les 100 millions de dollars. Cette fois, l'entreprise est plus risquée. Les parieurs seront peut-être moins généreux : Séoul, c'est loin.

JACQUES GRALL.

LES LUNETTES DE SOLEIL

Meyrowitz OPTICIEN

CARRERA FORSCHE DESIGN

Ray-Ban Christian Dior mut de Cartier

MEYROWITZ OPTICIEN, L'AUTRE FAÇON DE VOIR LE SOLEIL.

5 RUE DE CASTIGLIONE 75001 PARIS. TEL. 261.40.67

COIFFURE MIXTE

willy hairline

10, rue des Pyramides 75001 Paris. Tél. : 260.63.68.

Du lundi au samedi de 10 h à 19 h

30, rue Feydeau 75002 Paris. Tél. : 236.35.57.

051.01.11.01

OFFRES D'EMPLOI	Le jour	Le jour T.T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,44
IMMOBILIER	55,00	65,42
AUTOMOBILES	55,00	65,42
AGENDA	55,00	65,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le journal	Le journal T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

DIRECTIONS

STÉ D'INGENIERIE 400 M F de C.A.
80 % à l'exportation

recherche

pour une de ses filiales de production (Pays de Loire), spécialisée dans

MATÉRIEL DE MANUTENTION AUTOMATIQUE
DIRECTEUR D'EXPLOITATION
(futur Directeur général)

pour diriger en collaboration directe avec P.D.G. Maison mère, mais avec large autonomie, une unité de production de 100 personnes (Bureau d'études, production, achats, méthodes). Bon climat social.

Agé de 35 ans au moins, ingénieur diplômé, bonnes connaissances en automatismes, aptitude à la communication et sens de l'autorité.

Rémunération motivante, fonction de l'expérience et du potentiel du candidat.

Ecrire avec c.v., photo et rémunération actuelle à CEREX, 25, rue Royale, 75008 PARIS.

Groupes internationaux
activités transports aériens
recherche

UN DIRECTEUR FINANCIER

ayant d'excellentes relations de travail bancaires internationales. Une expérience minimum 5 ans en leasing achat-vente d'avions. Bilingue anglais-français.

Ecr. n° 8.228 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSEES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

emplois internationaux

AFRIQUE FRANCOPHONE
SOCIÉTÉ RÉALISANT UN CA ANNUEL DE 25 MILLIARDS DE FRANCS CFA

recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Le candidat retenu aura pour mission d'assurer la réorganisation et le contrôle du service informatique de la société. Il devra posséder de très solides connaissances en informatique, en comptabilité et en gestion.

Envoyer C.V., photo et présentations sous n° T066.963 M, RÉGIE-PRESSE, 7, rue de Montesson, Paris 7.

emplois régionaux

Important Établissement Industriel de l'État
Région Ouest Littoral

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Niveau ENSI, éventuellement débutant, libéré obligations militaires, pr. trav. d'équipe ds le cadre du développement de systèmes sonars et de localisation sous-marine.

Expériences ou connaissances en

- Micro-informatique ;
- Acoustique sous-marine ;
- Traitement du signal

seront particulièrement appréciées.

Ecrire avec c.v. détaillé et photographie à : Direction des Constructions et Armes Navales de BREST, Groupe d'Études sous-marines de l'Atlantique, 29240 BREST NAVAL.

IMPORTANTÉ SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

recherche

collaborateurs

pour ses bureaux de l'INDRE et de la NIÈVRE

1. NIVEAU CHIEFS COMPTABLES
avec une expérience de plusieurs années entreprise ou cabinet

2. JEUNES COLLABORATEURS
E.S.C. ou I.U.T., niveau D.E.C.S.

Rémunération selon compétence.
Adresser C.V. à HAVAS BOURGES, N° 1.979.

OFFRES D'EMPLOIS

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE recherche

ANALYSTE

confirmé

niveau MIAGE. Maîtrise de gestion, école de commerce

Excellentes connaissances en comptabilité, facturation, COBOL, base de données

Écrire à :
78-90, avenue Gallieni
Tour Galilée
93174 BAGNOUILLET CEDEX.

Pour développer sa structure commerciale le N° 1 français (C.A. 83-404.000.000 F progression 84 : + 31 %, 13.000 clients) propose en soit un stage de formation.

Si vous souhaitez devenir

COLLABORATEUR COMMERCIAUX (H.F.)
Tél. pour Paris et Versailles à Mme Mantoux : 800-24-03 pour banlieue sud à M. Bouquet. 660-52-52.

INFORMATIS

pour d'importants projets de télécommunications et de bases de données sur PRIME

ANALYSES-PROGRAMMEURS

2 à 4 ans d'exp. Fortran
Mme HUBERT, 337-99-22.

GROUPES INTERNATIONAUX ACTIVITÉS TRANSPORTS AÉRIENS

recherche

UN ATTACHE Ciel

Ayant travaillé min. 5 ans de compagnies aériennes. EXPÉRIENCE OPÉRATIONS ET SPÉCIFICATIONS D'AVIONS. BIL. ANGLAIS/FRANÇAIS. ENVOYER RÉPONSE ET C.V. Ecr. n° 8.228 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSEES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

STAIM, Bureau d'études recherche

INGÉNIEURS

CNAM, A et M ou ESTACA (diplôme accepté)

Pour lancement produits nouveaux. Entre imprimerie 54, av. Philippe-Auguste, 75011 Paris. Mme COLIN.

TOUR OPERATOR CHER
ETUDIANT TOURISME OU AUTRE
TEL. CE JOUR
365-39-30, p. 334.

secrétaires

Groupes internationaux
activités transports aériens
recherche

SECRETARE

bilingue anglais-français
STENO GRAFIER.
Ecr. n° 8.228 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSEES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ÉCOLE PRIVÉE HORS CONTRAT RÉGION NORMANDE recrute pour le rentrée 84-85

UN PROFESSEUR DE MARKETING

Il sera chargé de l'animation pédagogique d'une section de techniciens supérieurs en gestion commerciale et d'un enseignement à temps complet (tout cadre) d'une école supérieure de commerce. Une expérience professionnelle marketing serait appréciée.

Env. c.v. et prêt. n° 8.202 AGENCE HAVAS 14000 CAEN. Rg. assurée.

Grand organisme du Val de Loire, recherche

ADJOINT DE DIRECTION

Formation : HEC ou équivalent Adresser dossier de candidature complet sous référence 83/1/87 à C. CONSEIL, 1, rue Grégoire, B.P. 1822, 37018 TOURS CEDEX.

L'Institution Saint-Pierre de Fourmies, 69610, téléphone : (21) 60-34-34 recherche pour le rentrée scolaire un professeur en méthodes, techniques informatiques, classes de 1^{re} H et terminale H. Diplôme souhaité M.I.A.G.E., ingénieur, maîtrise d'informatique.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

THE UNIVERSITY OF JORDAN LIBRARY
SERIALS No. 5111
CLASS
DATE 24 APR 1985

Recherche

IBM FRANCE DIFFUSION

Pour le développement et l'animation de son réseau de distributeurs agréés d'ordinateurs personnels IBM

DES INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Afin d'exercer leur activité de Conseillers-Distributeurs, nous leur demanderons de satisfaire aux conditions suivantes :

- Diplômé(s) d'une Ecole d'Ingénieurs ou de Commerce
- 2 à 3 ans d'expérience professionnelle au moins
- Bonne connaissance de la vente et de l'anglais
- Motivation pour la micro-informatique
- Esprit d'entrepreneur.

Ces postes sont basés à PARIS LA DÉFENSE, mais nécessitent des déplacements en province.

Si vous êtes intéressé, merci de nous adresser votre candidature à : IBM France - Département Recrutement - Orientation-Conseils, 2 rue de Marengo, 75001 Paris, en mentionnant la référence IFD - M1

BTS, DUT ou +

Etes-vous trilingue: français, allemand, gestion?

Venez nous rejoindre à Villiers-Cotterets, vous intégrerez une équipe dynamique et motivée.

Chargé d'études comptables

Bilingue allemand ou de nationalité allemande, vous possédez une partie du DECS ou une formation de type BTS.

Vous aurez pour mission la conversion de la comptabilité française en comptabilité allemande et la réalisation d'études diverses de comptabilité.

Cette mission requiert une grande rigueur et la parfaite connaissance du système comptable allemand.

Une première expérience dans ce domaine ou une mission en Allemagne serait un atout important.

Responsable de l'élaboration des prix

Vous avez la passion automobile et vous maîtrisez l'allemand. Votre formation Bac + 2 gestion comptable et votre expérience professionnelle vous ont amené à utiliser les techniques informatiques.

Votre mission consistera à gérer et à établir les prix VN et équipement. Vous exprimerez rigueur, méthode, efficacité et sens du contact dans un suivi constant des prévisions en matière de prix, une participation à l'élaboration du programme d'importation et de nombreux contacts avec les services homologues allemands.

V.A.G. Audi VW

Merci de nous envoyer CV, photo et présentations, à la Division du Personnel et des Relations Sociales, V.A.G. France, BP 62, 02600 Villiers-Cotterets.

IMPORTANTÉ SOCIÉTÉ MULTINATIONALE, leader français dans sa branche d'activité, rech. UN CHEF DE SERVICE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

Diplômé(e) d'école supérieure, 25-30 ans, il justifiera d'une première expérience de 5 ans environ au sein d'un cabinet ou d'une multinationale.

Sportif, intégré au sein d'une équipe jeune, il devra posséder des qualités affirmées de négociateur. Possibilité d'évolution au sein du département finance pour candidat de potentiel.

Compétibilité anglo-saxonne et langue anglaise indispensables.

Le poste est basé 50 kms nord de Paris.

Adresser C.V. complet détaillé et votre niveau actuel de rémunération sous N. 4063 PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.

MID

Société de micro-informatique recherche

INGÉNIEURS

grandes écoles ou DIPLÔMÉS

École supérieure de commerce. Débutants ou quelques années d'expérience, dépense O.M. et disponibles immédiatement.

Env. c.v., photo et présent. MID, M. Lamerra, 96, bd Richard-Lenoir, 75011 Paris.

Le Centre d'Informations Financières organise au mois d'août un stage pour recruter des

CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)

- Ayant goût des contacts à haut niveau, sans des responsabilités ;
- Formation assurée, rémunération motivante.

Tél. pour Paris et Versailles à Mme ADJOIA, 500-24-03, pour banlieue sud à M. BOUQUET, 660-52-52.

GRUPE BULL L'INFORMATIQUE FRANCAISE

développe une machine scientifique à hautes performances nommée ISIS

ISIS a ses gènes
BULL lui a donné une âme
Maintenant elle réclame le vie

Vous seuls, Ingénieurs Electroniciens et Ingénieurs Systèmes concernés par ce défi, pouvez contribuer à sa naissance.

Ses géniteurs, spécialistes de la conception, ont réalisé pour vous le bilan de l'échographie :

- ensembles logiques en technologies rapides à réaliser
- premiers prototypes à développer et mettre au point
- système d'exploration à concevoir.

Venez rejoindre l'équipe située à l'ouest de Paris.
Ecrivez à Véronique BOUQUET
Cii Honeywell Bull
94, avenue Gambetta
75020 Paris
sans omettre la réf. de l'annonce : 442 M

Bull

OS: 1. 11. 11. 11

« SERVICES »

VIE ASSOCIATIVE

Cimaises à la grange

Féron, en Thiérache, prépare les « Féronades », une manifestation culturelle et artistique étirée dans le temps - du 11 au 19 août - et l'espace - 8 kilomètres d'expositions.

La genèse de ce Festival des « arts vivants » est peu commune : trois amis transportant un soir leur chaine dans un bois, « le petit Presseau », suspendent les baffes aux arbres et, dans ce cadre naturel, écoutent la musique qui s'élève, haut et fort. Le plus proche voisin tend l'oreille : « Moi aussi je voudrais bien entendre ! » Du bois, les amis vont à l'église, cadre privilégié, puis organisent les Féronades.

Huit ans ont passé ; l'idée originale est préservée ; on écoute des musiques - classique, rock, jazz, chanteurs - on admire des expositions, on assiste à des spectacles - de cabaret ou de rue - sans changer de décor. Buffet, Toffoli, Léonor Fini au château. Les autres dans une grange. Pourquoi pas ?

Sécurité oblige, des toiles de la galerie Schâmes, de Lille, sont exposées dans le château de Pont-de-Sains, qui appartient à Talleyrand. Et c'est une grange en terre battue qui abritera les œuvres de peintres locaux, amateurs et professionnels : sur les murs en torchis fraîchement repeints, on accrochera les toiles. Même traitement pour les peintres et sculpteurs contemporains, ainsi que pour les photographes de Robert Doisneau.

Le petit train de Buisson-Barbet

Les têtes d'affiche ne sont pas destinées à déplaire les foules. Plutôt à familiariser les habitants à des formes d'art qu'ils apprécient mais qui leur sont moins facilement accessibles. Si elles attirent un public chic, averti, tant mieux. Sinon, tant pis.

Pourquoi août ? Parce que, à cette période, les bêtes sont dans les pâtures, les foins rentrés, les fermes libres d'engins agricoles. La structure sclérotée de la manifestation fait découvrir le charme de cette région verdoyante et calme aux citadins qui s'attendaient à un Nord de mines, de tanneries et de coronas. Conséquence immédiate : depuis les premières Féronades, en 1978, le nombre de résidences secondaires a augmenté au village.

De Féron au Buisson-Barbet, un hameau excentrique, un petit train fait la navette. Au Buisson-Barbet, le regard du visiteur ravi fait le tour de la place triangulaire délimitée par des maisons paisibles, des fermes blanches fleuries de rouge, de mauve, aux bidons de l'en accrochés près de la porte. Dans le fond, une mare. Toute agitation insolite déclenche dans ce hameau tranquille les aboiements de chiens attachés, et, en cascade, les cocorocs des coqs, les bêlements des moutons. Les « herbagers » sont invisibles.

Etre herbager, c'est vivre des pâtures où paissent les laitières blanches à taches noires. Il n'est pas impossible que certains vendent des produits de leur ferme aux Féronades...

Sur la place du village, un socle en pierre attend le statut de bronze qui sera inauguré à l'ouverture du Festival : un violoniste longiligne concentré sur son archet, œuvre du sculpteur Yves Lohé. Dans les granges, des artisans au travail initieront aux métiers traditionnels : sabotier, potier, tissandier, luthier, relieur, etc. Chaque jour, un spectacle divertira les enfants.

M. André Baudry, soixante-seize ans, est un sabotier plus beau que nature : regard bleu, fine moustache et cheveux encore blonde sous la casquette, en bleu de travail et en sabots. A ses heures de loisir, il est forgeron et éleveur de canards pour la chasse à la hurte. Dans sa cour, des billes de bois - des « plots » dans l'académie du

L'église fortifiée n'a pas adouci ses angles : carrée, elle ne manque pas de séduction. Elle accueillera chaque soir, à 21 heures, des concerts classiques. En apothéose, le pianiste argentin Miguel Angel Estrella, qui interprétera, dimanche 19 août, Bach, Haendel, Rameau, des pièces de Ravel, Bartók et Aguirre, deux mazurkas de Chopin et deux fantaisies de Mozart.

Dans le parc du château de Pont-de-Sains, l'orchestre de chambre Bernard Thomas jouera les Quatre saisons de Vivaldi samedi 11 août, et dimanche 12 le Chardonneret, du même compositeur, ainsi qu'un sonnet de Bach. Les solistes : Constantin Bobesco, violon, et Patrick Gallois, flûte.

Stéphane Grappelli, sa chemise bariolée et son violon rouge délaissent un moment les festivals de jazz d'Antibes et de Nice pour faire swinguer, le 15 août, les Féronnais. La salle des fêtes sera-t-elle assez grande ? On garantit en tout cas son acoustique.

Aux Féronades, tous les spectacles sont gratuits. Les cachets des artistes sont payés par les espaces publicitaires des programmes, la vente de boissons, glaces, repas de type brasserie et, surtout, deux subventions : de la DRAC (direction régionale de l'action culturelle) de Lille et du conseil régional Nord-Pas-de-Calais.

Il faut savoir que l'on coupe le sabot dans le sens de la dague (l'écrou), l'intérieur étant creusé dans le cœur du bois. Selon la région, on utilise l'aubaine, le saule et le bouleau pour leur légèreté, le frêne, la hêtre ou le noyer, plus lourds mais plus résistants.

M. Baudry est à la fois sabotier et créateur, deux métiers distincts autrefois. Sur le billot, il fait l'ébauche avec sa hachette, puis découpe le talon et l'entrée du pied à coups d'hémisphère. Il recommande de ne jamais mettre ses doigts au-dessous de l'outil... Toujours debout devant son billot, il utilise une plane de sabotier pour rendre plate la semelle et l'extérieur du sabot.

Il cela ses sabots sur un établi à vis pour creuser l'entrée du pied avec une gouge sur laquelle il tape avec un maillet. A l'aide d'une tarière, il perce un trou de la longueur de la pointure (le 24 sabotier correspond à un 38 de cordonnier car on mesure en pouces) puis l'élargit avec la coutelette. Il lisse alors l'intérieur du sabot avec le boutoir, lame de rasoir recourbée à chaque extrémité, fixée au bout d'une crosse. Avec la rouline, il polit le fond du sabot. C'est un crochet plat, également fixé à l'extrémité d'un long manche. Enfin, il polit son sabot avec un grattoir.

M. Baudry fait cent trente paires de sabots par an, pour la plaisir. « Il y a un marché, dit-il, les vieilles personnes pour aller au jardin, mais aussi des usines qui utilisent les sabots comme isolants pour approcher des fours et les Gilles de Binche d'ailleurs, pour leurs danses folkloriques ». M. Baudry fabrique lui-même ses outils à sa forge.

Le village s'active posément : on ne reçoit pas quinze mille personnes sans préparatifs. La coordination outside de déjeuner. Monsieur le maire se réjouit de la coopération des habitants : « Ils bichonnent leur ferme, sans eux, rien ne serait possible. » Il débouche une bonne bouteille, son épouse apporte des verres et l'on trinque au succès des Féronades 84, au dialogue et à l'enrichissement réciproque de la ville et de la campagne.

DANELLE TRAMARD.
* Programme des manifestations associatives de l'association organisatrice : Foyer rural de Féron, mairie de Féron, 59610 Foerennes, tél. : (27) 60-51-85 ou 60-31-91.

SILLONS DU FUTUR. - « Dans chaque France, il y a un futur présent... d'association qui sommeille » Guy Courtois, directeur de la Fondation de France, ouvre sur cette constatation le numéro de la revue *Trajecte* consacré aux associations en milieu rural, sous le titre « Le Futur » et rend compte de leur dynamisme. Que veulent ces associations, que font-elles, comment vivent-elles ? La Fondation de France, qui soutient des initiatives d'associations du monde rural, répond à ces questions. Une bibliographie complète ce numéro (20 F).

* 40, avenue Hoche, 75008 Paris. Tél. : 563-66-66.

Histoire d'Amour par konyk

Résumé. - Il ne faudrait pas s'imaginer que ce récit va s'en tenir à des considérations purement dépressives. La révolte est proche même si elle paraît lointaine et si elle n'est qu'intérieure. Mais au-delà des considérations plus amères, auxquelles se mêlent l'incompréhension du « macho » qui s'ignore, planant la peur sur la largeur d'esprit. La déconvenue qui en résultait abattait encore plus notre héros.

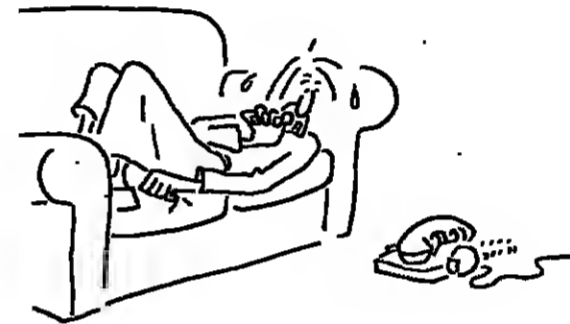
EN RÉALITÉ CE N'ÉTAIT PAS FINI... QUELQUES SEMAINES PLUS TARD ELLE L'APPELAIT.

ELLE VOULAIT QUE
JE VIENNE LA VOIR

JE REFUSAI D'ABORD



MAIS ELLE INSISTA...



ET JE FINIS PAR CEDER... J'ESPÉRAIS SECRÈTEMENT QUE NOUS ALLIONS REVIVRE ENSEMBLE...

MAIS ELLE N'EN PARLA PAS.



(A suivre.)

PARIS EN VISITES - MOTS CROISÉS

JEUDI 2 AOUT

« Les petites synagogues du quartier du Marais », 15 heures, métro Saint-Paul, M^{rs} Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtels et jardins du Marais », 14 h 30, place des Vosges, statue Louis XIII (Arts et curiosités de Paris).

« Autour du Palais Royal », 15 heures, 1, rue de Richelieu (B. Caenry).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Filaneries).

« Delacroix, Beudelaire, George Sand », 15 heures, 6, place Furstenberg (M. Boule).

« Notre-Dame de Paris », 15 heures, portail central.

« Hôtels et jardins du Marais illuminés », 21 heures, métro Saint-Paul (P.-Y. Jaslet).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 15 heures, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Les Invalides », 15 heures, place Vauban (Paris et son histoire).

« Des Tonnelles à la place des Vosges », 14 h 30, métro Sébastien-Frossard (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels de l'Île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au Journal officiel des lundi 30 et mardi 31 juillet :

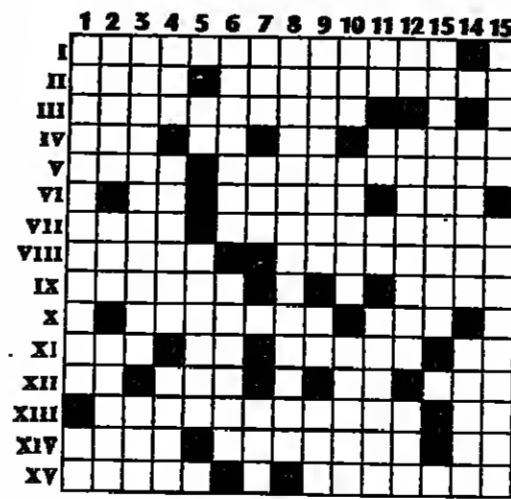
UN DÉCRET

Modifiant le décret du 10 décembre 1946 modifié portant application des dispositions du Livre V du code de la sécurité sociale.

PROBLÈME N° 3765

HORIZONTALEMENT

I. Toujours à craindre pour celui qui mange beaucoup. - II. Trop plein. Commence à faire une collection de livres. - III. Elle peut servir à boucher un trou. - IV. Un mot qui fait réagir. Note. En nombre. C'est du propre quand elle lave son linge sale ! - V. L'infiniment petit. Peuvent être amenés à marcher sur nos traces. - VI. Conjonction. N'a plus le dessus. Lettres de voiture. - VII. La précision y est de rigueur. Se déplace souvent avec des béquilles. - VIII. Peut donner l'occasion d'avoir quelque chose dans le ventre. Bon débarras ! - IX. Un oiseau africain. Se faire entendre. - X. En route vers la gloire. Entrent dans le jeu. - XI. Cours frontalier. Deux parmi huit. Mis en pièces. Adverbe. - XII. Pronom. Pour suivre, mais parfois hors d'attente. Quartier de Nîmes. Bout de terrain. - XIII. Ce n'est pas la peine de les faire « pousser ». Terme musical. - XIV. Empêche certaines indigestions. Sont là pour prouver qu'une fille n'est pas mal finie. Conjonction. - XV. Un homme à la mer. Ce n'est



la tête. Pas ouvert. - 5. Préposition. Descendue bien bas (inversé). - 6. Eux, ils ne marchent jamais sur la pointe des pieds. A l'origine de bien des frictions. - 7. Monte ou baisse (inversé). Fait tomber la veste. Arrêt. - 8. Sans arrêt. - 9. D'une utilité discutable pour qui fait ses premiers pas. Sont toujours en tête. Plus au goût du jour. - 10. Cercle à Hokkaido. Dans les Hautes-Alpes, il ne faut pas s'aviser de mettre la main sur lui. - 11. Pronom. Se nourrir à bon compte (épilé). En Perse. Bien frappé. - 12. Pour aller droit. Font faire des sauts périlleux aux petits chevaux. Direction. - 13. Celui qui monte sur ses grands chevaux n'en est pas dépourvu. - 14. Une poire qu'on peut toujours garder pour la soif. Salées ou poivrées. - 15. Difficile de leur faire tout avaler. Mise en rond.

Solution du problème n° 3764

Horizontalement

I. Contagion. - II. Ousouaron. - III. Nids. Tas. - IV. Seiche. Pô. - V. Râ. Srop. - VI. RN. Nia. Ré. - VII. Vésicule. - VIII. EV. Noce. - IX. Rapièrie. - X. Ide. Oit. - XI. Eau (l'union est une perte). Soie.

Verticalement

I. Conserverie. - 2. Ouïe. Nevada. - 3. Nadir. Peu. - 4. Toscanini. - 5. Au. Icones. - 6. Gâte-sauce. - 7. Ira. Lérot. - 8. Oospore. - 9. NN. Ôpe. Fête.

GUY BROUTY.

Bouquins - Dossiers par milliers

Rayonnages Bibliothèques

au prix de fabrication du kit au sur mesure

LEROY FABRICANT

Équipe votre appartement bureaux, magasins, etc. 25 années d'expérience. Une visite s'impose. 208, av. du Maine, Paris (14^e) 540-67-40 - M^{rs} Alézia

AGRICULTURE

Etats-Unis : le New Deal

(Suite de la première page.)

Et ce sont surtout les exploitations moyennes, les 200-300 acres (80-120 hectares) qui souffrent le plus. Selon d'autres, les grandes exploitations aujourd'hui commencent à ne plus supporter et la baisse des cours et les taux d'intérêts trop élevés. Mais on s'accorde en gros pour dire que 5 % des exploitations seront « liquidées » en 1984 et 6 % en 1985, soit un rythme de deux à trois fois plus rapide que celui des disparitions « naturelles ».

La contestation reste de faible ampleur, même si quelques voix favorables à un « moratoire » pour les dettes agricoles remontent jusqu'à Washington. D'après le rédacteur en chef du Wallaces Farmer, M. Monte Sester, les manifestations publiques de jeunes fermiers qui s'opposent à la vente des terres d'un collègue représentent des exceptions, mises en valeur par la grande presse.

Pour répondre à la crise, deux conceptions s'affrontent. Les plus nombreux préconisent le retour au marché libre, mais la tendance protectionniste existe aussi. Vis à vis de la CEE, les Etats-Unis ont vu leurs exportations ont diminué, essentiellement dans les produits qui sont protégés en Europe par la politique agricole commune.

Le GATT n'a pas de succès. Les plus durs envisagent même de supprimer le statut particulier reconnu depuis 1958 à l'agriculture, au sein du GATT. Mais on pense aussi, à Washington, que le GATT n'est plus une solution : on y édicte des règles qui sont contournées, sans possibilité de sanctions. Comme l'explique plaisamment un haut fonctionnaire : « Le GATT n'a pas de succès ». D'où, de plus en plus, une tendance aux accords commerciaux bilatéraux, avec le Japon par exemple. Tendance qui sera renforcée par le peu d'empressement mis par les Européens à accepter un nouveau « round ».

La poussée protectionniste est, elle, illustrée par les exigences des viticulteurs californiens. La consommation du vin est en expansion aux Etats-Unis. La force du dollar a favorisé les importations, sur les marchés de la côte Est surtout, au détriment de la production nationale, entraînant dans une concurrence à la baisse. A cette occasion, les ventes du vin français ont augmenté en quantité, mais diminué en valeur, alors que celles de vin italien ont augmenté en quantité et valeur également. L'Italie se dégageant de son image de vin de bas de gamme. Ce que voyant, les producteurs californiens, soutenus par un sénateur ré-

publicain, M. Pete Wilson, et un représentant démocrate, M. Tony Coelho, ont proposé au Congrès l'adoption d'une loi, le Wine Equity Act. Selon ce texte, ou bien les autres pays producteurs de vin éliminent les barrières qu'ils ont mises à l'importation, ou bien le gouvernement des Etats-Unis dresse des barrières équivalentes. Présenté de cette façon, le Wine Equity Act est bien une loi libérale, d'équité. Mais son caractère protectionniste n'a pas échappé à personne, dans la mesure où l'on sait que les barrières tarifaires de l'Europe ne gênent pas les exportations de vins américains, pratiquement inexistantes, alors que la réciprocité générerait considérablement les exportations européennes (3).

« Nous sommes devenus très nerveux »

Le danger du repli protectionniste n'a surtout pas échappé aux producteurs de... soja. Ils ont d'abord, par l'intermédiaire de leur puissante organisation professionnelle, l'American Soybean Association (ASA), installé à Saint-Louis (Missouri), combattu le Wine Equity Act. Pourquoi ? Parce qu'en Europe il était question de taxer les oléagineux et que les Etats-Unis exportent 60 % de leur production de soja. Il ne fallait pas que les difficultés des viticulteurs débouchent sur une législation qui donne à la CEE un prétexte pour justifier en retour la taxation du soja. « Nous sommes devenus très nerveux », raconte M. Jeffrey W. Gain, directeur de l'ASA, car à la Chambre 300 députés soutenaient le Wine Equity Act et 55 sénateurs sur 100 également. De février à mai 1984, l'ASA a négocié avec Tony Coelho. Pour lui faire abandonner son projet ? Pas du tout. Pour le réécarter. Aujourd'hui la nouvelle mouture du Wine Equity Act est présentée sur papier à en-tête de l'Association des producteurs de soja. Il n'y a plus seulement question de réciprocité sur le vin mais sur les produits issus de la vigne, ce qui est encore plus large. Et surtout les producteurs américains seraient encouragés et autorisés par cette loi à financer la promotion de leurs exportations. Si d'aventure, la Communauté s'avisaient de repenser à la taxation des huiles végétales, les producteurs américains de soja ont dans leur poche une arme dissuasive.

La situation a été retournée. Le directeur de l'ASA se défend d'avoir joué ce jeu et explique qu'il était surtout utile de renverser la vapeur, face à la montée du protectionnisme qui se manifeste en agriculture, après l'industrie de l'acier, de l'automobile ou de la chaussure (4). A Washington, où le cabinet et le président Reagan, bien qu'il lui en coûte de dire non à ses vassaux Californiens, s'étaient opposés à l'adoption du Wine Equity Act, on confirme que les planteurs de soja ont manœuvré avec une belle habileté.

« Il y a quarante ans, les Etats-Unis pouvaient être généreux et accepter l'iniquité. Mais les temps ont changé. L'Europe et le Japon sont devenus compétitifs ». Qui dit cela ?

Un haut fonctionnaire américain encore à propos d'une affaire de corn gluten feed. C'est un sous-produit résultant de la transformation du maïs en isooglucose (qui représente 8 % de la consommation du maïs aux Etats-Unis) et en éthanol (3 % de la consommation). Les Etats-Unis exportent pour 500 millions de dollars en sous-produits du maïs en Europe, exportations qui prennent la place, dans l'alimentation du bétail, des céréales « bien de chez nous » (5). D'où l'idée de limiter dans la CEE les achats de ces denrées de substitution.

En mai dernier, M. Villain, directeur de l'agriculture à la Commission européenne est venu à Washington proposer un marché. Les Etats-Unis limitent leurs exportations en ces matières au volume atteint dans les trois dernières années. Au-delà de ce volume, le corn gluten feed et les autres tourteaux de maïs seront taxés. En échange de quoi, les Etats-Unis seraient autorisés à exporter, sans droit d'entrée, 3 millions de tonnes de produits supplémentaires, destinés à l'industrie de l'amidon. M. Villain a été écouté poliment. On lui a dit qu'on verrait cela au GATT, à l'automne. Mais en fait l'administration américaine est contre. Par principe. Parce que le contingent de 3 millions de tonnes de maïs ressemble trop à un quota et que « les quotas, on sait quand on les met, on ne sait pas quand on les retire ».

Cette affaire de la limitation et de la taxation du corn gluten feed agite beaucoup l'administration : « C'est le cure-dent qui va casser le dos du chameau », dit un fonctionnaire, c'est à dire une petite chose qui peut entraîner un grand effet. Si l'Europe taxe, les fermiers américains exigent des mesures de rétorsion, c'est-à-dire du protectionnisme, mot qui fait mal à l'administration républicaine. Pour un peu, ses représen-

(3) En 1983, la CEE a exporté aux Etats-Unis 6,2 millions d'hectolitres de vin et a importé en provenance des Etats-Unis 60 000 hectolitres.

(4) Les producteurs de porcs aussi viennent de demander à l'administration américaine de taxer les importations de porcs en provenance du Canada, en forte augmentation, alors que les éleveurs américains s'efforcent de relever leur production (- 5 % en 1984).

(5) Le corn gluten, ou gluten de maïs, s'obtient lorsqu'on extrait du maïs l'amidon, lui-même transformé en sucre. C'est un aliment riche en protéines (22 %). On obtient également du corn gluten lorsqu'on fabrique de l'alcool par le procédé de la voie humide (wet milling). Les Etats-Unis ont produit en 1983 3,8 millions de tonnes de corn gluten feed dont 3,7 millions de tonnes ont été exportées vers la CEE. La fabrication d'alcool par voie sèche (dry milling) donne un autre sous-produit fourragère appelé distillers dried grain, au DDG, plus riche de 3 à 4 % en protéines. Dans la campagne 1982-1983, il en fut produit 700 000 tonnes, dont la moitié a été exportée en Europe. Enfin, il existe des tourteaux de germes de maïs, issus de l'extraction de l'huile. Le volume moyen des exportations des trois dernières années a été de 3 millions de tonnes de gluten de maïs, 0,4 million de DDG et 1,1 million de tonnes de tourteaux de germes de maïs.

tants diraient : « Aidez-nous à résister à la pression de nos troupes. Comment ? En abandonnant votre projet de droit de douane supplémentaire ».

L'affaire en est là, et l'on sent bien que toutes les parties aux Etats-Unis ont intérêt à ce qu'elle y demeure, afin de n'avoir pas de décision délicate à prendre avant novembre prochain. Par principe encore, les républicains, comme les démocrates, sont pour la liberté du marché, mais il ne faut pas non plus méconter les paysans en pleine campagne électorale. S'il ne casse pas le dos du chameau, le cure-dent irrite bien celui de l'éléphant du Grand Old Party.

JACQUES GRALL.

Prochain article :

Tout le monde flotte

Les coopératives viticoles jugent « inacceptables »

les propositions de réforme du marché du vin

La Confédération nationale des coopératives viticoles (CNCV) a, le 30 juillet, jugé « inacceptables » les propositions de réforme du secteur du vin faites par la Commission européenne, qui « visent à réduire le potentiel viticole ».

Ces propositions envisagent la limitation des possibilités de fraude, et à plus longue échéance un gel des prix de soutien du marché. La Commission veut ainsi réserver le « lac de vin » associé dans les caves de la CEE, qui dépasse 3 milliards de litres. Le secteur du vin coïncide, cette année, 800 millions de dollars aux caisses de l'Europe verte (le Monde du 26 juillet).

Dès la prochaine campagne, qui commence dans un mois, la Commission veut renforcer le rôle de la distillation de vin en alcool indus-

triel dite « obligatoire », payée à 60 % du prix d'orientation (prix de gros auquel les Dix souhaitent voir s'établir le marché). Pour ce faire, la Commission souhaite limiter l'accès des viticulteurs à la distillation « préventive », ouverte en début de campagne et payée à 65 % du prix d'orientation.

En outre, la Commission s'est vu réclamer par la suite une distillation « de soutien », payée beaucoup plus cher (82 % du prix d'orientation).

Dans le même but, la Commission a déjà décidé d'exclure de certaines distillations les viticulteurs ayant fait de fausses déclarations. Elle utilisera d'autres sources d'information que les données fournies par les Etats membres de la CEE.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPÉ CAF APPOINT DE SOFIREM A THEYSEL S.A.

SOFIREM (Société financière pour l'industrialisation des régions minières) participe à l'extension de la société anonyme THEYSEL, en apportant un concours de 800 000 F, dont 100 000 F en capital.

Epargne Industrie SICAV DU CRÉDIT MUTUEL. Situation au 30 juin 1984. Nombre d'actions en circulation : 2 950 819,00. Actuel net en millions de francs : 1 180,00. Valeur liquidative de l'action en francs : 393,01. Dernier dividende global en francs : 33,01. Date de paiement : 30 mars 1984.

SICAV DU GROUPE CIC

Table with 6 columns: SICAV (vocation), Actif net (en milliers de francs), Nombre d'actions, Valeur liquidative (en francs), Evolution par rapport au 31/12/1982 (coupons incl.), Evolution par rapport au 31/12/1983 (coupons incl.). Rows include S.N.I. Diversifiée, CREDINTER International, UNJAPON Valeurs japonaises, SICAVIMMO Valeurs immobilières, FRANCIC Actions françaises - CEA, TECHNOCIC Hauts technologies, JAPACIC Valeurs françaises, japonaises, et du Pacifique, OBLISEM Obligations, EUROIC Obligations étrangères, MONECIC Court terme, ASSOCIC Emprunts d'Etat, EPARIC Valorisation à moyen terme.

Dernières informations: -JAPACIC a été ouverte aux souscriptions du public le 12 juin dernier. La société, spécialisée dans la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières françaises et étrangères, orientée plus particulièrement vers les investissements dans les titres japonais, ou émis par des sociétés implantées dans les pays de la zone de l'Océan Pacifique. La part des valeurs françaises dans son portefeuille sera cependant maintenue à 50 %.

ACOPASA MISE AU POINT

La Société espagnole ACOPASA a été mise en cause dans la presse écrite, mais surtout et ceci de manière insistante, à la radio et à la télévision à l'occasion de quatre cas de botulisme qui se seraient déclarés à Caen. Elle tient en conséquence à préciser les points suivants: 1) Depuis plus de vingt ans, elle met en conserve dans deux usines modernes et dans des conditions hygiéniques aussi rigoureuses que possible de nombreux fruits et légumes, et notamment des asperges, ceci toujours avec l'indication de ses numéros de code de fabricant et de registre d'exportateur.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires ● Le « Printemps » à Kuala Lumpur. - Les magasins Le Printemps viennent d'ouvrir à Kuala Lumpur, capitale de la Malaisie, une grande surface de 10.000 m², qui est le sixième établissement de la firme en Extrême-Orient (quatre grandes surfaces au Japon et une à Singapour). Le grand magasin français, dont l'autre marque, Prisunic, compte 93 grandes surfaces hors de France, annonce qu'il va maintenant s'installer au Proche-Orient : à Djeddah, avant la fin de 1984, et dans l'Emirat de Dubaï dans le courant de 1985. - (AFP).

Soixante-deux locomotives françaises pour l'Irak. - Bloquées au Creusot en raison du conflit entre l'Irak et l'Iran, soixante-deux locomotives Diesel vont être livrées à ce dernier pays. Le contrat initial prévoyait qu'elles devaient être expédiées vers Bagdad entre septembre et décembre 1982.

Étranger GRANDE-BRETAGNE ● Mise en vente de sept chantiers navals. - Le gouvernement britannique a ordonné, le 26 juillet, à la société nationale de construction navale British Shipbuilders

Corporation de mettre en vente sept chantiers. Parmi les entreprises qui doivent être privatisées avant mars 1986 figurent celles de Barrow-in-Furness (nord-ouest de l'Angleterre), de Southampton (sud de l'Angleterre) et de Glasgow (Ecosse), spécialisées dans la construction de navires de guerre et dont l'activité a dégressé des profits ces dernières années. - (AFP).

JAPON ● Hausse du taux de chômage. - Le taux de chômage au Japon a augmenté de 0,15 % en juin par rapport au mois précédent, pour s'établir à 2,81 % en données corrigées des variations saisonnières, selon les chiffres officiels publiés le 31 juillet à Tokyo. Ce taux mensuel est le plus élevé jamais enregistré depuis l'existence de statistiques japonaises sur le chômage (1953).

Le chiffre de 1,63 million de chômeurs en juin ne reflète pas une détérioration du marché du travail, mais une augmentation du nombre des femmes à la recherche d'un emploi à mi-temps et des retraités désireux de reprendre une activité, et toutefois souligné le bureau japonais des statistiques.

« L'âge de la retraite n'est pas fixé officiellement au Japon et se situe autour de cinquante-cinq ou cinquante-sept ans, selon le secteur d'activité et la taille des entreprises. »

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

Table with columns: COURS DU JOUR, UN MOIS, DEUX MOIS, SIX MOIS. Rows include SE-AL, DM, Francs, F.R.(100), F.S., L.(1000), F.(10000).

TAUX DES EUROMONNAIES

Table with columns: SE-AL, DM, Francs, F.R.(100), F.S., L.(1000), F.(10000). Rows show interest rates for various periods.

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises sous sont indiqués en fin de matrice par une grande banque de la place.

Lisez LE MONDE diplomatique

MARGINALIA: LA VIE DES SOCIÉTÉS, etc.

Handwritten note in Arabic script: هكزا من الأصيل

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

31 juillet

Nouveau repli

En baisse de près de 1 % des l'ouverture, le marché parisien perdait encore 0,8 % lors des dernières transactions, ramenant à 0,5 % l'avance des actions françaises depuis la dernière liquidation...

Comme la veille lorsque la cote a finalement régressé de 0,66 % (les transactions représentaient alors 139 millions de francs seulement sur le marché des actions cotées au marché RM, dont 13 millions de francs pour le seul titre Esso) le marché a subi le poids des ventes motivées, en partie, par les échéances mensuelles...

La baisse de Wall Street lundi soir et la relative stabilité du dollar ont animé l'achat des valeurs transatlantiques et, du côté des actions françaises, le ton était partagé avec une prédominance des baisses dans certaines importances: Sigmax (moins 7,61), Pines Lillies (moins 3,04) (moins 3,04), Raffinage, Motons Phoenix, Viniprix, Dumez et Peugeot (moins 3 % à moins 4 %). A l'exception de Ciments français (plus 6 %), les hausses sont restées modérées...

Citons cependant Seb, Bouygues, C.G.P. C.F.E., Serey, Imatol, Moteurs Leroy-Somer avec des gains de 2 % à 3 %. Outre l'accalmie notée sur le marché des changes où le dollar est revenu de 8,8910 F à 8,8895 F en séance officielle d'un jour sur l'autre, le fait marquant aura été la hausse, et légère, remontrée de 101 sur la scène internationale.

A Londres le métal fin s'est inscrit à 341,60 dollars l'once au premier fixing (contre 339,15 dollars la veille). Sur notre marché, le lingot a mis 300 F à son actif, à 97 300 F tandis que le napoléon cédait à F. 6 605 F.

A l'instar du billet vert, le dollar est pratiquement inchangé, à 9,6717 F.

NEW-YORK

31 juillet

Ventes bénéficiaires

Après trois séances de hausse, des ventes bénéficiaires se sont produites lundi à Wall Street. Mais elles n'ont pas été trop mal absorbées et l'indice des industriels, un moment tombé à 1103,25, s'est finalement établi à 1109,98, en baisse de 4,63 points. Le bilan de la journée a été à l'image de ces résultats. Sur 1938 valeurs traitées, 848 ont gagné, 648 ont perdu et 442 n'ont pas varié.

De l'avis général, ce repli a revêtu un aspect essentiellement technique. Cependant, deux facteurs ont eu pour effet l'atténuation du phénomène: les résultats de Kodak pour le second trimestre, qui, tout en étant très améliorés, se situaient en retrait des prévisions faites par les analystes; la tension observée sur les taux d'intérêt internationaux, qui laisse présager des difficultés que le Trésor pourrait éprouver à se refinancer au niveau actuel du taux de l'argent. Ce dernier doit prochainement lancer une opération portant sur 17 milliards de dollars.

Pour l'instant, les nouvelles déclarations de M. P. Volcker, président du FED, apaisantes elles aussi, ont calmé les appréhensions autour du Big Board, tempéré en tout cas les propos inquiétants de M. Kaufman. Du reste, l'activité s'est assez formellement redressée, à 72,3 millions seulement, les titres ont changé contre 101,4 millions vendus.

Table with columns: Valeurs, Cours, Différence. Lists various stocks like Alcoa, A.T.I., Amstar, etc.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

EASTMAN KODAK. - Le bénéfice net pour le second trimestre progresse de 35 % à 229,3 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 2,56 milliards de dollars (+7 %). Pour les six premiers mois, le résultat net atteint 387,1 millions de dollars (+77 %), et le chiffre d'affaires 4,7 milliards de dollars (+4 %). Selon les dirigeants du groupe, les espoirs d'amélioration se sont un peu renoués, et ce en raison des effets de la baisse du dollar et de la croissance modeste des économies des pays étrangers.

CHARGEURS SA. - Le groupe va investir environ 320 millions de francs pour procéder aux participations dans quatre sociétés étrangères, dont trois fabricants d'articles ménagers. Chargeurs SA vient d'acquiescer une société suisse de placements mobiliers, SAYAMO, dont il n'a gardé que la structure juridique, afin, évidemment, de s'en servir comme base du développement industriel et maritime du groupe. La rétrocession de cette société est destinée à des investissements futurs.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE-CEPME. - Ces deux établissements ont mis au point une nouvelle formule de prêts à long terme destinés aux PME, dont la gestion, assurée par le Crédit d'équipement des PME, est refinancée pour moitié par la Société générale, qui assume 25 % du risque pendant les cinq premières années. Baptisés Scopem, ces prêts permettront de financer jusqu'à 80 % des investissements réalisés par les entreprises et nécessitant un financement à long terme. D'une durée de deux à douze ans, ils seront composés de deux tranches égales: la première à taux fixe aux conditions actuelles du marché (14,75 %) et la seconde à taux variable indexé sur le taux de base, majoré de 2 points, soit 14,25 %. Une première enveloppe de 160 millions de francs a été perçue par la Société générale pour l'année 1984.

INDICES QUOTIDIENS (INSEE, base 100 = 31 déc. 1983) Valeurs françaises: 100,00; Cote des AgENTS de CHANGE (base 100 = 31 déc. 1983): 100,00; TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE: 100,00; COURS DU DOLLAR A TOKYO: 100,00.

BOURSE DE PARIS Comptant 31 JUILLET

Main market table with columns: Valeurs, Cours, Différence. Includes sections for Valeurs, Actions au comptant, Étrangères, and Second Marché.

Règlement mensuel

Table with columns: Compagnie, Valeurs, Cours, Différence. Lists various companies and their stock prices.

Table with columns: MARCHÉ OFFICIEL, COURS DES BILLETTS AUX GUICHETS, MARCHÉ LIBRE DE L'OR. Includes exchange rates and gold prices.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- IDÉES**
- 2. ÉCONOMIE :** « La transition du déficit public » par Jean-Marcel Jeanneney ; « La rigueur offensive » par André Grynberg ; « Pour une réglementation des groupes de sociétés » par Danièle Tardieu-Naudet.
- ÉTRANGER**
- 3. AMÉRIQUES**
- ÉTATS-UNIS : le rapport du Congrès sur les faiblesses de l'armée américaine fait l'objet d'une vive controverse.
- 3. AFRIQUE**
- KENYA : l'enquête sur le « traître Njoro » risque d'éclabousser le pouvoir et les milieux politiques.
- 4. PROCHE-ORIENT**
- IRAN : Téhéran déclenche une grande offensive contre les Kurdes.
- 4. EUROPE**
- GRANDE-BRETAGNE : le syndicat des mineurs est prêt à passer dans l'illégalité.
- ONLI**
- POLITIQUE**
- 5. La controverse sur la révision de la Constitution.
- 6. L'attitude du PCF.
- SOCIÉTÉ**
- 7. Le président de légitime défense, M. François Roméjo, nommé membre du conseil parisien de sécurité.
- JEUX OLYMPIQUES**
- 8-9. NATATION : « Tribune infernale » pour un 4x200 mètres.
- CYCLISME : la médaille de bronze de Fabrice Colais.
- 11. Le coup de maître de Michel Bury.
- CULTURE**
- 10. Dans la jungle des villes, au Festival d'Avignon.
- 12. COMMUNICATION.
- ÉCONOMIE**
- 17. ÉTRANGER
- ÉNERGIE.
- AFFAIRES.
- 18. AGRICULTURE.

RADIO-TÉLÉVISION (12)
ÉTÉ (15) :
« Histoire d'amour », par Konk ; Muts croisés.
INFORMATIONS « SERVICES » (14-15)
Vic associative ; « Journal officiel ».
Météorologie (14) ; Amosées classées (13-14) ; Carnet (12) ; Programmes des spectacles (11) ; Marchés financiers (19).

Halte au Vol

1 serrure à 5 points

PICARD
+ 7 autres marques

Matériel GARANTI 5 ANS

+
1 blindage acier 15/10

+
4 goujons d'acier anti-dégénération

+
3 cornières anti-pince

à l'extérieur sur le pourtour de la porte

OFFRE EXCEPTIONNELLE

3.500 F TTC

Pose et dépi. com. PARIS-BANLIEUE

Sté S.P.P.
11, rue Minard
92130 Issy-les-Moulineaux
☎ 554.58.08
554.41.95

CREDIT GRATUIT 3 MOIS

IBM et British Telecom envisagent de bâtir ensemble un réseau télématique couvrant la Grande-Bretagne

Fissures dans l'Europe informatique

IBM accente son offensive sur le marché européen des communications. La multinationale américaine et British Telecom (BT), la compagnie nationale gestionnaire des télécommunications en Grande-Bretagne, ont signé un accord pour construire un réseau bancaire de transfert électronique de fonds (le Monde du 25 février). Cette fois-ci, l'offensive est beaucoup plus large, puisque ce réseau télématique offrira un ensemble de services dits « à valeur ajoutée », comme le courrier électronique, l'accès à des banques de données et le transfert de données informatiques.

Les détails de l'opération ne seront connus qu'à l'automne. Toutefois, on sait, de source britannique que la société commune, dont le capital serait partagé à égalité entre les deux partenaires, devrait être « indépendante » des sociétés mères. Notion anglo-saxonne difficile à saisir en France, mais qui signifie, selon IBM-France, qu'il s'agit d'une société affiliée où « IBM ne ferait que mettre de l'argent ».

Néanmoins, selon le *Financial Times*, cette société aurait un dirigeant issu d'IBM. Elle utiliserait, au moins au début, les ordinateurs du centre de calcul du groupe américain à Warwick, dans les Midlands. Beaucoup doutent, en conséquence, de cette « indépendance », en particulier International Computer Limited (ICL), le constructeur national d'ordinateurs, concurrent d'IBM.

IBM, qui tire son équilibre du jeu joué dans très habilement sur le terrain britannique. La déréglementation a des conséquences que M^{me} Thatcher n'avait pas prévues.

Mais la portée de cet accord dépasse aussi la Manche. Il prévoit que la filiale commune utilisera la technique de réseau d'IBM, le SNA (Systems Network Architecture) et non l'autre technique, l'OSI (Open System Interconnection) que les Européens, dont douze constructeurs informatiques, et les PIT des Dix, essaient de promouvoir face à IBM (le Monde du 21 janvier). Jusqu'ici British Telecom s'était ralliée à cette cause... Ce que d'auteurs considèrent comme une « trahison » de la compagnie britannique pèsera lourd sur l'avenir du front commun des Européens, désormais fissuré.

Eric Le Boucher, (Lire page 17 l'article de Thierry Malinik.)

En Inde

Quatre parlementaires sont arrêtés à Hyderabad après une semaine de troubles

De notre correspondant

New-Delhi. - Quatre parlementaires de la législature régionale de l'Etat d'Andhra-Pradesh ont été arrêtés, le dimanche 29 juillet, à Hyderabad. Trois d'entre eux sont membres d'une formation musulmane, le quatrième appartient à la droite hindouiste. Ces arrestations ont été opérées à la suite de nouvelles assassinats qui ont porté à douze le nombre des victimes au terme d'une semaine de troubles.

Les heurts entre les communautés sont endémiques dans la vieille ville de Hyderabad, capitale de cet ancien Etat princier musulman à majorité hindoue. Depuis plus d'un an, le gouvernement régional, d'opposition à M^{me} Gandhi, dirigé par M. N. T. Rama Rao (actuellement en traitement médical aux Etats-Unis), a essayé, en vain, de briser le cycle infernal, chaque festival religieux menaçant de dégénérer en affrontements.

En Israël

MM. Shamir et Pérès EN FAVEUR D'UN GOUVERNEMENT D'UNITÉ NATIONALE

Jérusalem (AFP). - Le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, et M. Shimon Pérès, chef de l'opposition travailliste, ont déclaré mardi matin, 31 juillet, au terme des premières consultations officieuses auxquelles ils avaient été conviés par le président Haim Herzog, être « en faveur d'un gouvernement d'unité nationale ».

M. Shamir a déclaré pour sa part que « la présidence d'un tel gouvernement serait l'objet de négociations entre les deux partis (Likoud et travailliste) et que toutes les éventualités étaient possibles ». Il a ajouté qu'il « prendra l'initiative, dès mardi, de négociations avec le parti travailliste en vue de la formation d'un tel gouvernement ».

« Un tel cabinet est imposé par les circonstances, par les énormes problèmes politiques et économiques auxquels se heurte le pays, et par le fait également qu'il renforce le régime démocratique », a dit M. Shamir, assurant que « les divergences entre les deux grandes formations sur les problèmes économiques et la question du Liban sont insignifiantes ».

A Curaçao

LES PASSAGERS DU DC9 DÉTOURNÉ ONT ÉTÉ LIBÉRÉS

Le détournement du DC9 vénézuélien, aux mains de deux pirates, de l'air depuis dimanche, a pris fin mardi 31 juillet à l'aube, sur la piste de l'aéroport de Curaçao (Antilles néerlandaises) où l'appareil s'était posé.

Une unité militaire vénézuélienne envoyée sur les lieux a pris d'assaut le DC9, tué les deux pirates et libéré les soixante-dix-neuf passagers, qui sont sains et saufs. Les deux pirates, un Dominicain et un Haïtien, réclamaient une rançon de 3 millions de dollars et menaçaient de faire sauter l'avion si elle ne leur était pas versée. Le Haïtien, Dominique Hiltant, avait été arrêté à Saint-Domingue en janvier 1983 pour trafic d'armes et expulsé. Il avait alors affirmé vouloir renverser le régime de M. Jean-Claude Duvalier, en Haïti. Le Dominicain, Segundo Felix Castillo, semble être un mercenaire qui Dominique Hiltant avait recruté pour compléter contre le régime duvalériste.

Les pirates avaient libéré huit passagers avant que l'assaut soit donné. - (AFP, Reuter, AP.)

En Écosse

QUATORZE MORTS ET UNE CENTAINE DE BLESSÉS LORS D'UN DÉRAILLEMENT

Quatorze personnes ont été tuées et une centaine d'autres blessées, dont certaines grièvement, le lundi 30 juillet, lors du déraillement d'un train près de Falkirk, en Écosse. Le train, qui transportait trois cents personnes, a presque entièrement quitté les rails, démolissant un mur de pierres et plusieurs poteaux téléphoniques. Un autre train, qui effectuait un service de liaison Glasgow-Edimbourg, arrivait peu après l'accident, a dû s'arrêter à l'extrême, évitant de justesse une deuxième catastrophe.

D'après les premiers renseignements dont disposent les enquêteurs, l'accident pourrait avoir été provoqué par la présence d'une vache sur la voie.

Il s'agit du plus grave accident de chemin de fer survenu en Grande-Bretagne depuis dix-sept ans. En novembre 1967, quarante-neuf personnes avaient été tuées et soixante-dix blessés lorsqu'un train avait déraillé dans la banlieue sud de Londres (AFP).

A Romy-son-Bois

UN ADOLESCENT EST TUÉ AU COURS D'UNE BAGARRE

Un adolescent âgé de dix-sept ans a été mortellement blessé lors d'une bagarre au cours de laquelle il a été frappé par une pierre, lors d'un défilé à Romy-son-Bois (Seine-Saint-Denis), lors d'une bagarre entre plusieurs jeunes, par un Camerounais de trente-sept ans qui a été interpellé et placé en garde à vue. La victime, Farid Mik, qui a reçu deux coups de couteau de boucher dans la région du cou, est mort durant son transport à l'hôpital. Le meurtrier présumé, Joseph-Pierre Modu, laveur de vitres, habité, comme sa victime, dans la cité Danité-Casazova à Romy.

Sur le vif

Quel cinéma ?

L'autre jour, tout heureux de trouver un moment de liberté, j'entre dans un cinéma.

30 F le billet - bon, va pour 30 F. Je me dirige vers la salle, quand une fille lève la main au passage pour entamer mon ticket d'une légère déchirure contre une obole de ma part - une coutume folklorique, je suppose. L'éché à l'aventure dans un océan de fauteuils, je choisis une place à ma convenance et m'aperçois à savourer le film. Je m'en régale d'avance - on m'en a tant parlé - et m'énerve déjà des tortures de mon prétexte bas de gamme qui prétend adoucir mon attente.

Enfin, voici les lumières qui baissent. Ce y est, à moi l'événement.

Mais, surprise. J'ai dû me tromper de salle, car l'écran vient de s'éclaircir sur une série de films que je n'ai remarqués sur aucun programme. Et me voici condamné à assister à un premier court métrage sur l'impérieuse nécessité d'une cure de chocolat Schach, un spot sur le papier hygiénique Burk, un mini documentaire sur le broyeur Féekak, un tour d'horizon sur les bienfaits du Kolo-Kolo, un instant d'érotisme avec l'huile à bronzer Belt-Ambrun, une leçon de cuisine avec la robot ménager Cooking-Star, un exposé technique sur le shampooing Olibo-Thi, un exposé médical sur le dentifrice Histon-Alar, un cours de lecture avec le poufre Albo-Blan, un...

Je n'y tiens plus, et me dressant par-dessus la mer étale des

possibles tigrisses, j'appelle, à grands cris, le directeur.

Il arrive, flanqué d'un gardien de la paix miraculeusement surpris. « Monsieur le Directeur, hi hi-je dans le blanc des yeux, excusez mes débordements, mais, si je suis venu dans votre établissement, si j'ai loyalement acquiescé le prix de ma place, c'est dans le seul et unique dessein de me réjouir du film de mon choix, et non pour que vous abusiez de ma présence pour me faire ingurgiter, telle une oie au garage, les discourtoiseries des marcanaires de la vente à outrance. Vous m'avez promis de me voler car il faudrait me payer, et cher, pour que j'accepte de consacrer de mon précieux temps à la contemplation de ces ineptes... »

« Étant d'un naturel paisible, je vous prie de m'en excuser, mais je vois bien que vous avez de moi les visages quittant leur cornet de crème glacée me considérant avec étonnement et presque indignation. Autrement dit, haïssant, sacrifiant, quelque titre de ces populations sounaises ? C'est probable. Sans cela, pourquoi ces deux infirmiers me traîneraient-ils vers la sortie ? »

ROBERT DALIAN (Paris).

A LA CAISSE D'ASSURANCE-MALADIE DES ALPES-MARITIMES

La CGT demande la révocation du président du conseil d'administration

Plus d'un an après les premières incriminations (le Monde du 12 juillet 1983), les administrateurs CGT de la Caisse primaire d'assurance-maladie des Alpes-Maritimes viennent de réitérer, dans une lettre ouverte à M^{me} Georgina Dufour, leur demande de révocation du président du conseil d'administration, M. Roger Mai, secrétaire de l'union départementale FO, et le retrait d'agrément du directeur de la caisse, M. Jean-Claude Thisse, actuellement emprisonné mais toujours réintégré.

Dans leur texte, rendu public le 30 juillet à l'occasion d'une conférence de presse, les administrateurs CGT (qui occupent quatre sièges sur vingt-cinq alors que la majorité du conseil est détenue par FO) demandent au ministre des affaires sociales de mettre fin à la situation créée par « l'affaire de faux devis » qui a abouti à l'inculpation de quinze personnes, dont deux sont écrouées à la suite de la découverte d'appels d'offres truqués pour des travaux à effectuer au sein de la caisse.

La CGT souhaite une enquête financière dans tous les services et réclame « l'intervention de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) ». « Dans l'attente des décisions de justice », la CGT estime que des mesures doivent être prises dans une affaire qui « porte gravement atteinte à l'intérêt des assurés sociaux et à l'image même de la Sécurité sociale ».

Union nationale Jérusalem ?

Un... La... To... Les...

Mont-Blanc : deux accidents mortels

Plusieurs accidents ont eu lieu, lundi 30 juillet, sur le massif du Mont-Blanc. Un Français est décédé à la suite d'une chute de 150 mètres, alors qu'il s'était reculé pour prendre des photographies. Un peu plus tard dans la matinée, un Yougoslave, pris dans une chute de pierres, au lieu-dit la Jonction, a été grièvement blessé à la tête. Il est décédé mardi 31 juillet. L'identité des deux victimes n'est pas encore connue.

OUVERT EN AOÛT

DE LA PLUS SIMPLE RETOUCHE AU PLUS BEAU VÊTEMENT

PRIX EXCEPTIONNELS

avec la garantie d'un grand maître tailleur

PANTALONS à partir de 600 F

COSTUMES MENSURE 1 750 F

NOUVELLE COLLECTION 3 000 tissus

Luxueux draperies anglaises Fabrics traditionnelles

Boutique Femme

TAILLEURS, JUPES, MANTEAUX SUR MESURE

UNIFORMES ET MESURES MILITAIRES

Prêt-à-porter Homme

LEGRAND Tailleur

27, rue de la République, Paris - Opéra

Téléphone : 742-70-61.

Du lundi au samedi, de 10 h à 18 h.

RENTRÉE 84

Pour mieux connaître les écoles, les métiers et les débouchés.

Pour recevoir **ORIENTATION SERVICE 84** : le guide ORIENTATIONS 84 : 300 pages de conseils 3 000 adresses

Non _____

Adresse _____

A adresser à : **ORIENTATIONS SERVICE/IDECOM - 37, avenue Montaigne, 75008 Paris** (un autocollant sur l'étiquette de 70 x 54 F. sans pli).

حکومتی الاموال